



HAL
open science

Tourisme vert et interprétation du patrimoine : le cas du projet d'aménagement du chemin de halage de la Communauté de communes MACS

Sara Rodriguez

► To cite this version:

Sara Rodriguez. Tourisme vert et interprétation du patrimoine : le cas du projet d'aménagement du chemin de halage de la Communauté de communes MACS. Sciences de l'Homme et Société. 2016. dumas-01799426

HAL Id: dumas-01799426

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01799426>

Submitted on 24 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Université de Pau et des Pays de l'Adour

Mémoire de Master 1 Géographie, Aménagement, Sociologie

Mention Tourisme, Loisirs et Développement Territorial

Tourisme vert et interprétation du patrimoine : le cas du projet d'aménagement du chemin de halage de la Communauté de communes MACS



Les Barthes de l'Adour - Crédit photo : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement Seignanx et Adour

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Lucile Dasque pour son écoute, ses conseils et surtout sa disponibilité.

Mes remerciements vont aussi à Bruno Lasserre, mon maître de stage et chargé de promotion touristique au sein de la Communauté de communes Maremne Adour Côte Sud. Merci aussi à Marthe Grillet chargée de mission transport, Michaël Costy responsable du service SIG et Céline Moullec gestionnaire du domaine public qui m'ont aidé dans ma mission et ont contribué à élaborer ce mémoire. Je remercie également toute l'équipe de MACS pour son accueil et sa sympathie.

Je tiens à remercier également les élus, acteurs locaux et habitants des six communes de Saubusse à Sainte-Marie-de-Gosse pour toutes les connaissances qu'ils ont pu m'apporter tout au long du stage.

Merci enfin à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et à la Communauté de communes MACS qui m'ont permis d'effectuer ce stage et d'acquérir une précieuse expérience professionnelle.

Liste des sigles utilisés :

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

CPIE : Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement

MACS : Maremne Adour Côte-Sud

RIS : Relai d'Information Service

Table des matières

Introduction.....	1
I. L'INTERPRETATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE EN MILIEU RURAL : UN ENJEU D'ACTUALITE	3
1. Le succès du tourisme vert et des modes doux de déplacement.....	3
<i>a. L'émergence du tourisme vert.....</i>	<i>3</i>
<i>b. Le tourisme à vélo et les pratiques du voyage itinérant</i>	<i>5</i>
<i>c. Le profil du touriste itinérant et la fréquentation des itinéraires cyclables</i>	<i>9</i>
2. La démarche d'interprétation du patrimoine.....	13
<i>a. Le vélo comme vecteur de découverte d'un « petit » patrimoine.....</i>	<i>13</i>
<i>b. Le concept d'interprétation et son introduction en France</i>	<i>15</i>
<i>c. Le phénomène des sentiers d'interprétation en France</i>	<i>18</i>
II. QUELLE PLACE POUR LES PANNEAUX D'INTERPRETATION DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT DE MACS ?	21
1. Mettre en lumière un patrimoine méconnu.....	21
<i>a. Le projet de MACS.....</i>	<i>21</i>
<i>b. Le projet d'interprétation d'un patrimoine exceptionnel : les Barthes de l'Adour.....</i>	<i>28</i>
<i>c. La conception d'une communication au service de la valorisation et de la sensibilisation</i>	<i>35</i>
2. Le pupitre d'interprétation, simple agrément de l'aménagement ?	40
<i>a. Quelle prise de décision et pour qui ?.....</i>	<i>40</i>
<i>b. Les attentes des usagers</i>	<i>44</i>
Conclusion.....	53

Introduction

Le mémoire présenté a été élaboré dans le cadre d'un stage pratique d'une durée de 3 mois au sein de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud. Elle se situe dans le Sud-Ouest du département des Landes et regroupe 23 communes au total, dont 3 pôles structurant : Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Capbreton. MACS exerce au nom de celles-ci, de nombreuses compétences dont le développement économique dans lequel s'exerce la compétence tourisme. C'est au sein de ce service que s'est effectuée la mission de stage.

Chaque année, près de 300 000 touristes profitent du littoral de MACS à Hossegor, Capbreton ou encore Seignosse. Le littoral est l'atout touristique majeur du département des Landes qui bénéficie d'ailleurs d'un tourisme côtier très important. Les acteurs du secteur exploitent justement cet aspect en promouvant une destination synonyme de nature, de bien-être et de vacances grâce aux paysages typiques du territoire et grâce à ses plages. Les Landes possèdent une identité propre aussi grâce à un patrimoine riche et reconnu tant au niveau de la gastronomie que des traditions. Grâce à ses spots de surfs très réputés et des terrains de golf attractifs, le département adopte aussi une image sportive.

Il constitue une destination aux multiples facettes. En effet, des richesses plus méconnues se situent à l'intérieur des terres. C'est le cas du fleuve de l'Adour. Celui-ci pourrait représenter à l'avenir, un atout majeur pour le développement touristique du territoire des Landes et celui de MACS en particulier puisqu'en 2017, il sera traversé par un itinéraire cyclable européen appelé l'Eurovélo n°3 ou « Scandibérique » qui relie la Norvège au Portugal. Après délibération du 28 Septembre 2009, MACS a adopté un projet d'aménagement de liaisons douces entre les 23 communes du territoire qui s'étalera jusqu'en 2020. Le chemin de halage qui se trouve entre les communes de Saubusse et de Sainte-Marie-de-Gosse sera donc aménagé pour s'adapter aux modes de déplacement doux. De plus, ce tronçon qui fera partie intégrante de l'Eurovélo 3 soulève de forts enjeux touristiques, il doit donc être adapté au futur flux de touristes attirés par l'itinérance et le tourisme vert ou rural.

Une forme de tourisme qui connaît un franc succès depuis quelques décennies. En effet dans une société occidentale où règne la vitesse, l'instantanéité et la surconsommation, on fait face à de nouveaux comportements de la part des touristes qui veulent changer leur mode de voyage et donc de déplacement. On voit alors apparaître un nouveau type de touriste désireux de prendre son temps, de se rapprocher des populations locales et appréhender l'environnement, le patrimoine qui l'entoure grâce à une mobilité douce. D'après le CNRTL, le patrimoine est « l'ensemble des Biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants. Le terme peut aussi désigner « ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun ». Pour saisir celui-ci, le visiteur a parfois besoin d'être guidé, mieux informé. Le concept d'interprétation qui puise son origine dans le mot latin *interpretare*, en français « expliquer », vient répondre à ce besoin.

La mission a donc consisté à concevoir des pupitres d'interprétation dans le cadre du projet de la Communauté de communes. Au sein de celle-ci, la question des enjeux et des limites de la valorisation d'un itinéraire cyclable en milieu rural par des pupitres d'interprétation s'est posée. Ainsi, l'interprétation d'un itinéraire cyclable en milieu rural comme véritable enjeu d'actualité sera traité en première partie puis la place de l'interprétation dans le projet d'aménagement de MACS sera abordée en seconde partie.

I. L'INTERPRETATION D'UN ITINERAIRE CYCLABLE EN MILIEU RURAL : UN ENJEU D'ACTUALITE

1. Le succès du tourisme vert et des modes de déplacement doux

a. L'émergence du tourisme vert

Le tourisme rural désigne les activités et séjours hors villes. Il peut être fréquemment associé au tourisme durable puisqu'il entretient des rapports étroits avec la nature et l'environnement qui font partie des éléments qui le composent.

Contrairement au tourisme balnéaire qui peut être considéré comme plus « passif », avec le tourisme vert, on passe à un tourisme plus « actif » prenant conscience de la nature. D'après Marie Lequin dans *Ecotourisme et Gouvernance Participative*¹, celle-ci représente un fort argument de vente. De plus en plus aussi, la population se rend compte des problèmes liés à l'environnement causés par l'Homme. Le tourisme de masse, longtemps pratiqué surtout depuis les années 60, est aujourd'hui plutôt considéré comme une activité néfaste.

Pendant longtemps, le monde rural a véhiculé une image assez négative du point de vue du touriste, ne l'incitant pas à s'y rendre. Les potentialités attractives des campagnes étaient peu ou pas considérées. Les territoires ruraux étaient perçus comme pauvres, presque misérables. Au XIX^{ème} siècle, la campagne française est redécouverte et donne lieu à un tourisme ponctuel. Les auteurs, les peintres, les géographes contribuent à revaloriser l'image des milieux ruraux. Au milieu du siècle suivant, le mouvement ruraliste aborde le développement touristique dans un souci de croissance économique des campagnes. Les premiers gîtes et villages vacances naissent en Bretagne et dans le Limousin. Cependant, les pouvoirs publics ne perçoivent pas encore le tourisme vert comme un élément d'aménagement du territoire. C'est réellement dans les années 1960-1970 qu'émerge la tendance des vacances vertes. Les loisirs s'y développent et le tourisme en campagne devient un

¹ LEQUIN Marie, *Ecotourisme et gouvernance participative*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2001

vrai atout économique pour certains départements. Le milieu rural retient petit à petit l'attention de l'Etat. Il est désormais présent dans les plans d'aménagement et les contrats de pays. Après une petite chute d'engouement dans les années 80, cette forme de tourisme connaît un regain d'intérêt en 1991. Les chambres d'hôtes sont en augmentation et la clientèle se diversifie. En 1993 durant la saison hivernale, la campagne totalise 28,2% des destinations contre 34.2% pour la montagne et 16% pour les villes².

Différents facteurs concourent à cette évolution. Les agriculteurs complètent leurs revenus grâce à la location de chambres, gîtes ou autres activités. La clientèle touristique des milieux ruraux provient des CSP plus élevées, la pratique des loisirs se transforme tandis que les congés payés s'allongent et s'étalent. C'est aussi le phénomène d'attrance pour la nature qui contribue à développer le tourisme vert dans un contexte d'urbanisation croissante. En effet, l'image des paysages ruraux s'oppose à celle des villes. Celles-ci sont de plus en plus vues comme stressantes, bétonnées, bruyantes. Par opposition, La campagne est synonyme d'air pur, de calme, de repos. Autant d'adjectifs susceptibles de participer à la notion même de vacances. Cet engouement ne se note pas qu'en France mais partout en Europe. En effet les européens urbains accordent une valeur particulière aux campagnes qui leur procurent des sensations de découverte, d'insolite ou de récréation.

Aujourd'hui, le tourisme rural se développe encore. En 2015, il concentre 30.3% des nuitées soit 289.819 nuitées au total³. Les acteurs locaux se professionnalisent de plus en plus dans le milieu du tourisme. Les offres récréatives se multiplient, se mutualisent et le nombre de labels augmentent. Des labels qui concilient développement économique et touristique mais aussi préservation du patrimoine. On peut citer de nombreux labels tels que les « Plus beaux villages de France », ou encore « Destination Rando ». Le tourisme vert encourage à pratiquer la promenade, les visites de sites patrimoniaux naturels et culturels, mais aussi la pratique de mobilité douce comme le vélo.

² BETEILLE Roger, *Le tourisme Vert*, Paris : Que sais-Je ?, 1994

³ Source : DGE

Bénéfique pour la santé, l'environnement, et l'économie puisque c'est un transport à moindre coût, le vélo a le vent en poupe. D'ailleurs, dans un objectif de développement durable et de développement des territoires ruraux, le ministère en charge du tourisme accompagne la réalisation d'un réseau de véloroutes et voies vertes au niveau national. Une véloroute est « un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu, jalonné et sécurisé. Les véloroutes empruntent tous types de voies sécurisées dont les voies vertes »⁴. Proposé à l'origine par les associations cyclistes AF3V et FFCT, ce programme prévoit la mise en place d'itinéraires cyclables et est piloté par une mission nationale interministérielle constituée en 2003. Les collectivités (intercommunalités, départements, communes) sont essentiellement en charge du développement de ces voies qui sont souvent financées par les régions.

En parallèle, le ministère chargé du tourisme est aussi à l'origine de services tel que le label Accueil Vélo sous l'égide de France Vélo Tourisme, qui garantit un service de qualité pour les voyageurs itinérants à vélo.

b. Le tourisme à vélo et les pratiques du voyage itinérant

Le tourisme découle de la notion même d'itinérance signifiant « qui va d'un lieu à un autre » d'après le CNRTL. Cette définition peut évoquer le déplacement, le voyage.

La notion d'itinérance est d'abord apparue dans une perspective sociale. Elle désignait la situation des personnes exprimant des difficultés face à l'intégration. Puis elle a atteint le champ du tourisme qui met en avant l'action de se déplacer avant le but de la destination. L'itinérance se distingue des autres formes de tourisme aussi par la notion de pratique d'une activité physique. Le touriste se déplace à vélo, à cheval, à moto... Cependant la dépense physique n'est pas le but de ce mode de tourisme. Il se distingue d'une aventure sportive par les connexions qu'il entretient avec des accroches culturelles ou sociales.

C'est au XX^{ème} siècle que la pratique d'aventure ou voyage sportif voit le jour. Les territoires aménagent des refuges, des circuits touristiques et des chemins de randonnées donnant naissance à une véritable filière touristique nouvelle. Cette dernière est marquée par le goût pour la compétition, la performance mais aussi la

⁴ MEEDE

découverte et l'initiation culturelle. Puis dans les années 1980 à 2000 la randonnée s'est beaucoup développée et en même temps qu'elle, la randonnée vacancière. Des chemins dédiés à cette pratique sont créés et des sentiers d'interprétations (qui seront traités par la suite) voient le jour. En parallèle, les voies vertes et bleues s'installent, allant dans le sens du succès notable du cyclotourisme.

Le vélo peut donc se pratiquer de différente manière : de manière sportive, quotidienne mais aussi de manière itinérante. La pratique de l'itinérance à vélo au niveau du tourisme s'inscrit dans un mouvement de tourisme responsable usant d'une mobilité douce, qui permet de respecter l'environnement. C'est aux origines du tourisme, à l'époque des grands Tours au XIXème siècle que pratiquaient les aristocrates anglais, que les prémices du voyage à vélo apparaissent. Et depuis les années 2000, le vélo comme moyen de déplacement se développe au sein des politiques publiques françaises et plus précisément dans les politiques touristiques. Le tourisme à vélo semble totalement découler du mouvement *slow tourism*.

Ce mouvement s'oppose à notre quotidien toujours plus rapide dans lequel règne l'instantanéité. L'essor des nouvelles technologies et l'économie de notre société mondialisée modifient notre rapport au temps. Nicole Aubert, sociologue et psychologue parle de ce « culte de la vitesse » dans « *Le Culte de l'Urgence : la société malade du temps* »⁵. Les mesures du temps résident désormais dans cette urgence et cette instantanéité. Pierre Chazaud et Idrissa Diallo parle d'une société de « zapping »⁶.

On assiste aujourd'hui à une remise en question de la façon de pratiquer les voyages. En effet, on a pris conscience des impacts négatifs sur l'environnement notamment engendrés par le tourisme de masse du milieu du XXème siècle. Ce dernier a engendré une surconsommation de ressources naturelles, une grande pollution, et une forte urbanisation... Les comportements sociaux évoluent vis-à-vis de l'écologie, des populations locales et des déplacements aussi. On est aujourd'hui devant une autre approche, un autre rapport à l'espace-temps. Le slow tourisme vient contrebalancer le tourisme de masse. Il provient du mouvement *slow* venu d'Italie, né

⁵AUBERT Nicole, *La société malade du temps : le culte de l'urgence*, Paris : Flammarion, 2004

⁶ CHAZAUD Pierre, DIALLO Idrissa, « La demande touristique de mobilité à la croisée des chemins ». Cahiers Espaces, n°100, mars 2009, p 15 à 22.

dans les années 80 en opposition à un rythme de vie rapide et générateur de stress, un mouvement qui développe un mode de vie au ralenti. Un homme est à l'origine du concept : Carlo Petrini, journaliste, sociologue et critique culinaire italien. Après s'être confronté au comportement alimentaire (*slow food*), aux modes de vies urbains (*slow cities*), le mouvement transforme aussi notre manière de voyager avec le *slow travel* ou *slow tourism*. Le visiteur s'ouvre aux populations locales et minimise l'impact environnemental qu'il peut avoir sur les destinations qu'il explore.

Grâce au *slow tourism*, le visiteur vit l'expérience touristique autrement, plus lentement, pour prendre le temps d'apprécier ses découvertes. Il s'agit de privilégier la qualité et non plus la quantité.

Tourisme traditionnel	<i>Slow travel</i>
Déplacements rapides	Déplacements lents
L'automobile et l'avion dominant	Des modes de transport plus diversifiés (incluant train et autobus)
Instantanéité	Lenteur
Le déplacement est un trajet	Le déplacement fait partie du voyage
Visite de nombreux attraits	Découverte du caractère local
Maximiser les visites	Rester un bon moment au même endroit
Voyage à haute teneur en émissions de carbone	Voyage à faible teneur en émissions de carbone
Expérience commune	Expérience originale
Restauration majoritairement standardisée	<i>Slow food</i>

Figure 1-Source : veilleinfotourisme.fr

A l'occasion de la Foire de Paris en 2011, une enquête Ipsos (institut de sondage français) réalisée par Comexposium (organiseurs d'évènements, congrès et rencontres d'affaires) intitulée « Le slow ou l'aspiration des européens à ralentir. Enquête sur une tendance émergente » montre que les européens aspireraient à un tel mode de vie. Pour 66% des européens interrogés, ralentir son rythme de vie quotidien contribue à mieux profiter de la vie, à améliorer son cadre de vie et se sentir moins stressé. Dans le domaine du tourisme 53% d'européens manifestaient leur désir de prendre leur temps pour visiter une destination. Les slow-touristes prônent des valeurs contemporaines : un désir de vivre ensemble, de se rapprocher des cultures locales tout en respectant l'environnement.

L'itinérance à vélo qui représente un moyen de transport doux et lent est donc une mobilité qui épouse parfaitement cette pratique du voyage. Bien qu'il reste modeste en termes de mobilité, le vélo est une pratique qui progresse. En 2014, 17

millions de français font du vélo régulièrement. 3% des déplacements quotidiens sont effectués à vélo et 3.5% des séjours touristiques sont réalisés à vélo. C'est une filière économique en plein essor puisque la France arrive en deuxième position des destinations mondiales du tourisme à vélo, derrière l'Allemagne.

Le chiffre d'affaires global des séjours pratiqués par les français à vélo s'élève à 2 milliards d'euros en 2014, c'est l'une des filières les plus dynamiques du marché touristique en France. On peut ajouter que 9.2 millions des séjours des français se sont effectués à vélo en 2014. Une étude d'Atout France en 2009 révèle que c'est une pratique en développement puisqu'elle se place en deuxième position au niveau des activités sportives en vacances⁷. On compte aujourd'hui en 2015 près de 12000 km de voies vertes et véloroutes aménagées. Certains itinéraires ont d'ailleurs le vent en poupe. On peut penser à la « Vélodyssée » sur le littoral Atlantique, « La Loire à Vélo » ou le « Tour de Bourgogne ».

Au niveau international, la France, riche de son patrimoine culturel et naturel possède des atouts indéniables. En effet, les étrangers représentent 25% des touristes pratiquant l'itinérance à vélo.

Une réelle prise en compte européenne et nationale de ce moyen de déplacement et du succès qu'il rencontre au niveau de la pratique du tourisme a lieu depuis quelques années. En Juin 2014 l'itinérance a été qualifiée comme un pôle d'excellence en matière de tourisme en France lors de la conclusion des Assises du Tourisme. Une enquête nationale réalisée par les Départements et les Régions cyclables dresse tous les cinq ans un bilan des investissements réalisés par les collectivités pour le vélo. Les chiffres sont assez révélateurs puisque de 2005 à 2014, les départements et les régions à elles seules ont investi approximativement 1.5 milliards d'euros dans le domaine⁸.

L'évolution de la consommation de certains services complémentaires relatifs au tourisme à vélo constitue également un bon indicateur. Les ventes de topoguide confirment cet engouement puisque les ventes en ligne via le site « cartovélo » de France Vélo Tourisme ont augmenté de 190 % entre 2013 et 2014⁹. Les initiatives

⁷ Source : Etude « L'économie du vélo » - 2009 - Altermodal pour Atout France, Coordonnateur, DGCIS, MN3V

⁸ Source : DGE – Les chiffres du tourisme à vélo en France – 2014.

⁹ Source : DGE – Les chiffres du tourisme à vélo en France – 2014.

pour développer l'offre d'accès vers le tourisme cyclable se multiplient aussi. La compagnie « Voyages SNCF » connaît une progression de 13% de 2013 à 2014¹⁰ sur les réservations vélo pour les TER et TGV. Le nombre de tour-opérateurs proposant la destination française et le nombre de circuits vélo mis en place confirment ce constat de progression. En 2014, plus de 4 000 séjours ont été proposés, contre 2 800 en 2012. Le nombre de séjours recensés a donc augmenté de 43 % en trois ans

c. Le profil du touriste itinérant et la fréquentation des itinéraires cyclables

Différents profils peuvent être rencontrés sur les itinéraires cyclables. Au préalable, il est important de les définir :

- L'utilisateur est la personne observée sur l'itinéraire.
- Le touriste est un usager passant au moins une nuit en dehors de son domicile principal.
- L'excursionniste lui randonne pour une journée ou moins. Souvent il peut être assimilé au cycliste de loisirs qui parcourt de faibles distances.
- Le cycliste itinérant est un touriste qui se déplace à vélo et change d'hébergement au cours de son séjour.
- Le cycliste sportif qui comme l'excursionniste pratique l'activité pour la journée ou moins et peut parcourir de longues distances.
- Le cycliste utilitaire, quant à lui, utilise les véloroutes pour ses déplacements quotidiens (se rendre au travail, achats...)
- Les non-cyclistes une autre activité que le vélo : piétons, joggers, rollers, personnes à mobilité réduite, cavaliers, randonneurs.¹¹

En Alsace, une étude menée par l'Observatoire Régional du Tourisme en 2013 évalue les retombées économiques des Eurovelos 5 et 15 traversant le territoire. On peut retenir de cette étude que seulement 10% des usagers sont des touristes dont 8% pratiquent l'itinérance. Les touristes pratiquent des séjours courts puisqu'ils restent

¹⁰ Source : DGE – Les chiffres du tourisme à vélo en France – 2014.

¹¹ Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace, 2014

en moyenne moins de 4 jours. Sur le pourcentage de touristes, on note aussi que 75% d'entre eux sont des étrangers en Alsace.

L'enquête souligne aussi une pratique d'excursion importante ainsi qu'une saisonnalité marquée. C'est la période estivale (mi-Avril à fin Octobre) qui comprend la majeure partie de la fréquentation comme le démontre le graphique. Le pic le plus haut se situe au printemps lors des jours fériés. De Novembre à Avril, on observe en revanche que la fréquentation chute fortement.

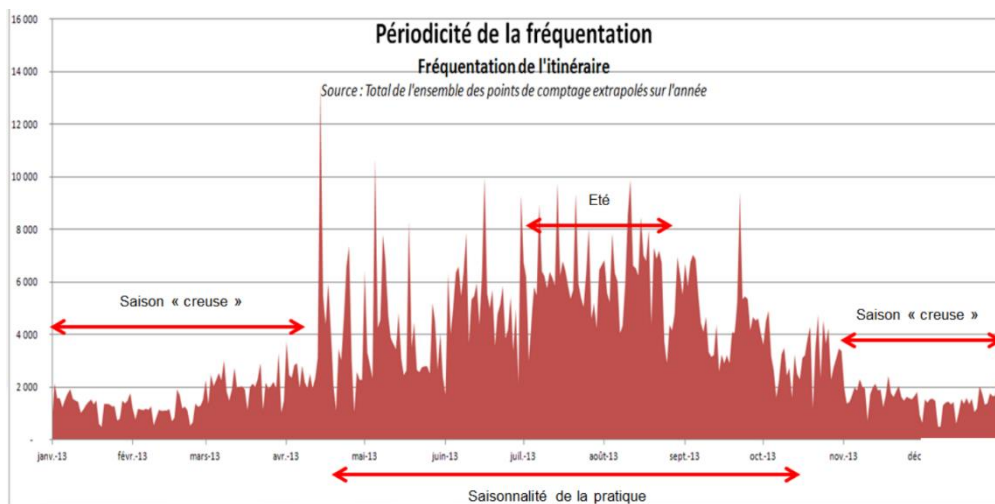


Figure 2- Source : Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace, 2014

C'est le cas en particulier pour les itinéraires cyclables en milieu rural. En 2015, une étude a été menée par les « Départements et Régions Cyclables ». Elle rend compte de la fréquentation des grands itinéraires cyclables en France durant l'année 2014. Cette étude fait apparaître une très forte saisonnalité concernant la fréquentation de ces itinéraires en milieu rural. Hors saison, les itinéraires cyclables urbains et péri-urbains sont un peu plus fréquentés. En revanche, à partir du mois de Juin jusqu'en Septembre, la tendance s'inverse comme le montre le graphique.

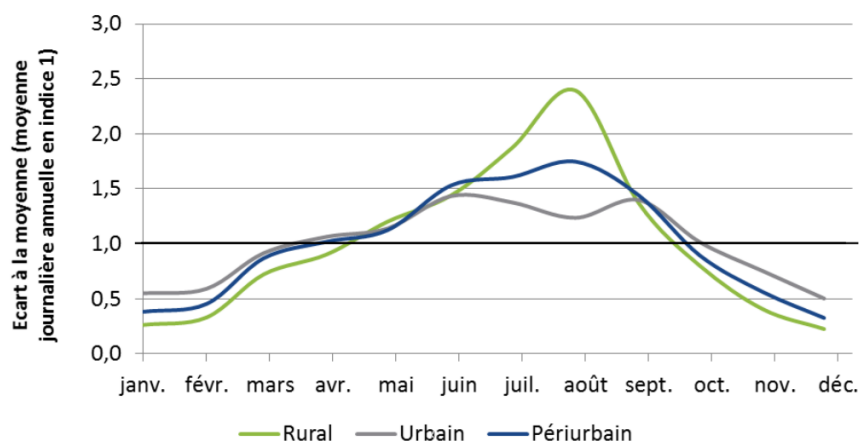


Figure 3- Source : Départements et régions cyclables, 2015

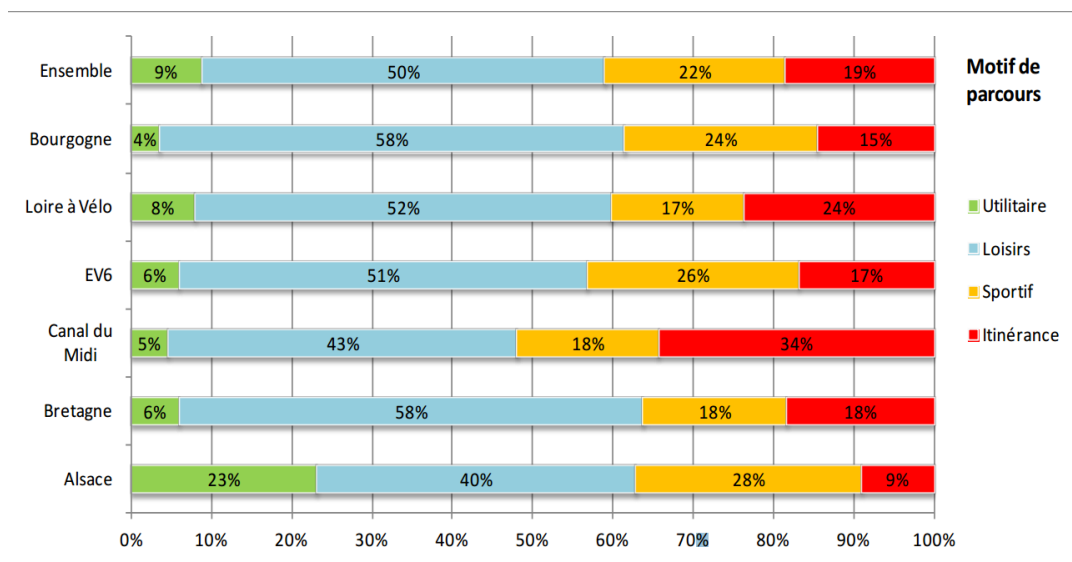


Figure 4- Source : Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace, 2014

Au niveau du profil de l'utilisateur des Eurovélos, on remarque que presque la moitié (40%) des personnes s'y rend à des fins de loisirs et seulement 9% effectue du tourisme itinérant en Alsace. Des véloroutes réputées comme « La Loire à Vélo » ou le « Canal du midi », elles, se pratiquent de manière beaucoup plus itinérante. On compte tout de même au niveau global, sur la totalité des itinéraires concernés par l'enquête, que l'itinérance concerne 19% des usagers, un chiffre peu négligeable. Malgré tout, on peut confirmer que c'est la pratique du loisir qui prime avec 50% des usagers concernés. Cela laisse supposer que prédomine le profil des excursionnistes sur les véloroutes.

L'enquête confirme cette hypothèse avec le graphique ci-dessous qui montre le nombre d'excursionnistes comparés aux usagers utilitaires et aux touristes.

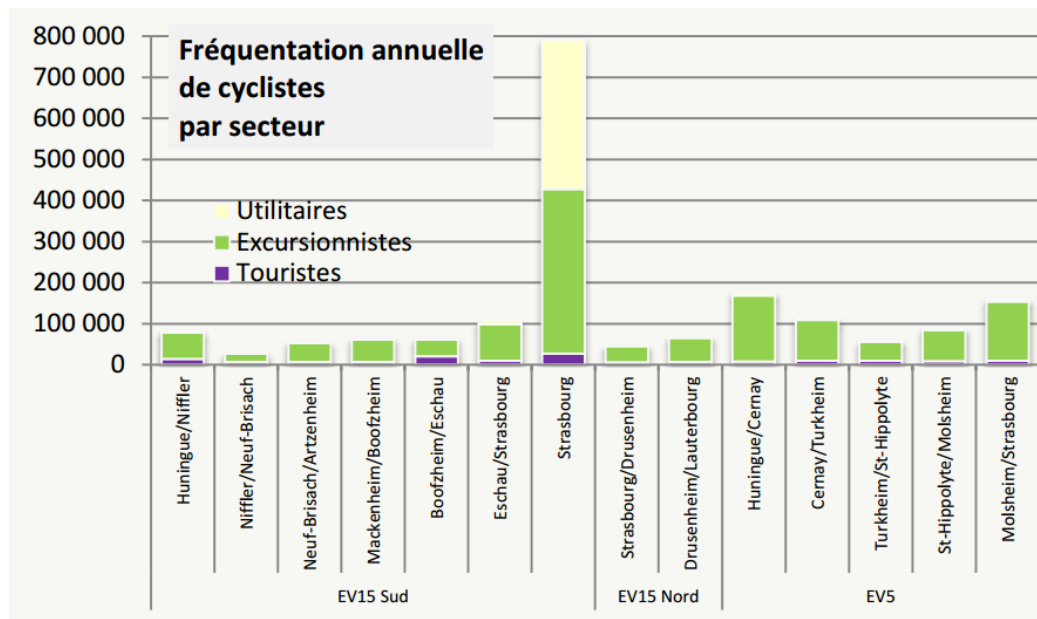


Figure 5- Source : Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace, 2014

Lors d'une table ronde intitulée - « La promotion des itinéraires : quelles clientèles ? Quels outils ? » apparue dans le compte-rendu du « Club itinéraire » publié en 2014, Bérangère Florin, co-fondatrice du Vélo Voyageur dresse le profil de ce touriste à vélo. Il est un senior et sinon, vient en famille. Il affectionne particulièrement le court séjour de 3-4 jours. Francis Legros, président de « France Vélo Tourisme » ajoute que c'est surtout les CSP+ qui consomment l'offre de tourisme à vélo qui reste encore peu accessible. Une enquête d'Atout France confirme ce constat : il s'agit de personnes âgées de plus de 50 ans, retraitées ou de personnes voyageant en couple ou en famille.¹² Ce sont aussi des touristes dépensiers, en témoigne une étude de la Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services de 2010, qui dévoile que la dépense moyenne en hébergement des touristes à vélo par exemple est supérieure de 11 euros par rapport à la dépense d'un autre touriste. Au niveau de la restauration, cela se vérifie avec en moyenne une dépense de 5 euros en plus.

Comme vu précédemment, le touriste à vélo est soucieux de pratiquer le tourisme vert et de protéger l'environnement. Par le biais de ce moyen de transport, il a la capacité

¹² Atout France, France Vélo Tourisme. « Le tourisme à vélo en France : un marché prometteur », novembre 2012

de mieux appréhender le territoire qu'il explore. On le verra par la suite, c'est un visiteur avide de découverte et curieux du patrimoine qui l'entoure.

1. La démarche d'interprétation du patrimoine

a. *Le vélo comme vecteur de découverte d'un « petit » patrimoine*

Les touristes itinérants comme il a été démontré, n'ont pas l'activité sportive pour objectif premier. Ceux-ci sont à la recherche d'exploration, de découverte d'un patrimoine naturel ou culturel. Le vélo constitue donc un moyen de déplacement lent idéal pour atteindre cet objectif. Dans un article intitulé « Le tourisme à vélo » publié en 2005, le président de la Fédération Française de Cyclotourisme, Dominique Lamouller déclare que la pratique du cyclotourisme donne lieu à « la découverte des routes, des sites proches de chez soi ou à proximité du lieu de vacances, du patrimoine et des richesses touristiques de nos territoires. Il favorise également le contact [...] avec les gens que l'on croise sur l'itinéraire. On peut dire que le vélo est un vecteur de rencontre et de convivialité ».

La France est un pays réputé pour son offre culturelle très riche. Celle-ci se distingue d'une offre de cyclotourisme plus sportive comme Québec, par exemple. En France, la pratique d'activités culturelles pour les touristes français et aussi étrangers est loin d'être négligeable. Chaque année, environ 28 % des touristes français visitent des sites historiques, monuments ou sites naturels remarquables ou autres. La culture est encore plus présente lors des séjours en France des touristes étrangers puisque 36% d'entre eux s'adonnent à des activités de tourisme culturel¹³.

A l'étranger, l'analyse de 100 tour-opérateurs qui programment la destination française¹⁴ en 2010 montre que ce sont les atouts patrimoniaux du pays qui constituent l'argument fort de vente. Grands monuments et vignobles sont beaucoup mis en avant au cœur de régions comme La Loire, la Bourgogne...

¹³ Direction Générale de la compétitivité de l'industrie et des services, 2010

¹⁴ Direction Générale de la compétitivité de l'industrie et des services, 2010

En France, le vélo est présenté dans l'offre de séjour comme un outil de découverte, d'appréhension d'une culture d'une manière plus forte, plus profonde. Les catalogues de séjour que propose « Randovélo », un des grands tour-opérateurs de vélo en France sont axés sur le patrimoine mondial de l'UNESCO comme la visite de châteaux, l'exploration des vignobles. On le vérifie sur le site internet, les visuels représentent la richesse naturelle et culturelle du pays et n'évoquent pas le côté sportif de la pratique du vélo. L'image du vélo est d'ailleurs peu présente.

Le déplacement cyclable permet surtout d'explorer un petit patrimoine local parfois peu présent dans les itinéraires ou séjours plus « classiques » effectués en groupe par exemple. Le vélo est également synonyme de liberté et d'émancipation aussi par rapport à un itinéraire qui serait « tout tracé ». Le vélo peut donc largement participer à la valorisation d'un patrimoine moins « monumental », un patrimoine immatériel, insolite, que les guides de vélos n'hésitent pas à mettre en avant. C'est le cas de « Loire à vélo » qui publie un guide aux éditions Ouest France. Dans celui-ci, les traditions et arts de vivre sont mis en valeur : traditions batelières, chemin de halage, produits locaux...

La valorisation du patrimoine de « l'Eurovélo 6 », (une véloroute transversale de l'Atlantique à la Mer Noire qui suit les grands fleuves d'Europe), a son guide de conception d'outils de valorisation dans lequel on trouve des méthodes assez innovantes qui exploitent notamment les TIC. Des atouts qui pourraient permettre de percevoir différemment l'histoire, les atouts naturels et la culture de certains territoires. C'est ainsi que les châteaux de la Loire participent bien sûr du grand succès de « l'Eurovélo 6 ».

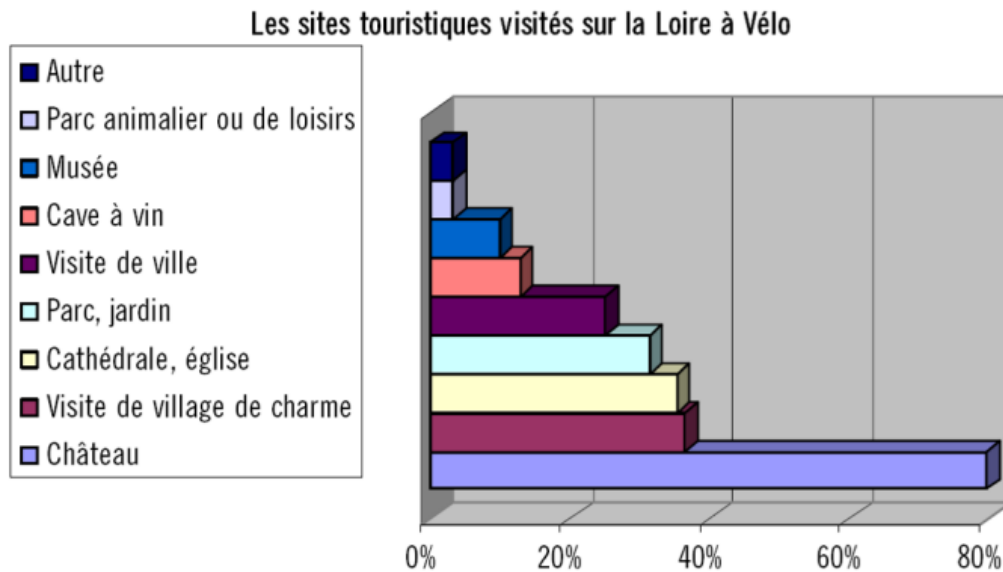


Figure 6- Source données : « Eurovélo 6 »¹⁵

On remarque, d'après le graphique, que plus de 80% des touristes de « l'Eurovélo 6 » visitent les châteaux, et près de la moitié partent à la découverte des villages, des cathédrales ou des églises. Traduire, expliquer, faire comprendre le territoire que traverse le cyclotouriste paraît alors indispensable. Il est primordial de lui donner les clés par le biais de l'interprétation du patrimoine qu'il est avide de découvrir comme on l'a observé précédemment.

b. Le concept d'interprétation et son introduction en France

L'étymologie du mot « interpréter » puise ses racines du latin *interpretare* qui signifie « expliquer ». En 1976 Peat et Wood, définissent la notion d'interprétation comme telle : « L'interprétation est une démarche de communication qui vise à révéler au public la signification d'un patrimoine naturel et culturel à l'occasion d'un contact direct avec des objectifs, des artefacts, des monuments, des sites ou des paysages ».

¹⁵ GIRARD Julie, « Pour une évaluation des perspectives et des outils pour le développement du tourisme à vélo en France : la Loire à vélo, première étape vers une future France à vélo ? ». Mémoire de Master 2 tourisme, sous la dir. de Jean-Pierre Martinetti. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Juin 2010

Don Aldridge, figure de l'interprétation en Grande-Bretagne, définit la notion d'interprétation comme « L'art de faire comprendre à des visiteurs la signification et la valeur d'un lieu ».¹⁶

L'interprétation est un concept qui voit le jour aux Etats-Unis dans le contexte de la création des parcs nationaux notamment celui de Yellowstone. Il ne prend réellement forme que dans les années cinquante. Des services d'interprétation du patrimoine pour accueillir le public et l'informer, appelés *rangers* ont été mis en place à cette époque. Cette notion d'interprétation a longtemps été assimilée à celle de la pédagogie et de l'éducation. Elle s'en détachera en 1957 sur l'initiative de Tilden dans son ouvrage *Interpreting our heritage*¹⁷ qui va réellement définir la notion telle qu'on la connaît aujourd'hui. Il avait déjà compris à l'époque le lien entre tourisme et patrimoine. Quelques décennies plus tard, un congrès mondial est organisé au Canada portant sur le thème de l'interprétation.

L'arrivée du concept d'interprétation en Europe est plus tardive. Elle apparaît d'abord en Grande-Bretagne dans les années 80 avec Grant W. Sharpe. A cette occasion, un autre congrès mondial y est organisé. Jean-Pierre Bringer participe à ce dernier. Un an après, en 1989, il publie « Concepts et démarches de l'interprétation ». Aujourd'hui, en France il est utilisé très souvent dans les parcs Naturels Régionaux, les Réserves Naturelles ou d'autres espaces protégés. L'apport français réside dans une approche globale au niveau de l'appréhension géographique d'un site avec le concept du « plan d'interprétation » et propose une certaine méthodologie.

De nos jours, le sens du mot « interprétation » regroupe deux significations. La première est l'art de donner les clés de compréhension d'un patrimoine en se fondant sur les principes énoncés par Tilden en 1957. Mais par extension, le concept a pris un nouveau sens et désigne plutôt la mise en relation entre le public et le patrimoine (naturel ou culturel).

Le concept qu'a initié et mis en forme Tilden repose sur les principes ci-après :

¹⁶ ALDRIDGE D., *Guide to Countryside Interpretation*, 1975

¹⁷ TILDEN Freeman, *Interpreting our heritage*, 1957

- Il est issu d'une démarche participative qui s'appuie sur une appropriation du projet par les acteurs et la population locale. Cette démarche peut provenir des atouts naturels, culturels ou des ressources socio-économiques du territoire
- La démarche veut créer un lien avec le visiteur. Celui-ci peut disposer d'un contact direct avec le site. Un lien est aussi établi entre le temps, les faits historiques passés et les situations locales actuelles.
- C'est une démarche qui se fonde sur l'émotion. La participation du public à qui est adressé le message se fonde sur la perception de plusieurs sens. Au-delà d'une simple démarche d'information, l'interprétation veut transmettre un message, une signification plus profonde.
- Elle peut faire appel à différentes façons de communiquer et de s'exprimer : elle est ludique, pédagogique et peut être créative. Un thème doit servir de fil conducteur et les informations doivent aiguïser la curiosité des visiteurs.

La démarche interprétative peut faire appel à différents types de média permanents qui nécessitent un support matériel comme des panneaux, pupitres (comme c'est le cas dans le projet d'aménagement sur le territoire du MACS), tables de lecture, bande-son, application, ou encore des médias temporaires qui peuvent prendre la forme d'une visite guidée, d'un spectacle, ou d'une œuvre land-art. Certains médias peuvent être placés en plein air, avec un contact direct et permanent avec le site. D'autres nécessitent une construction pour s'abriter comme des expositions. Pour la plupart, ces médias ont existé avant le phénomène des plans d'interprétation mais grâce à ce concept nouveau, il s'agit d'utiliser le bon support correspondant à l'échelle d'un site et à sa mise en valeur.

Le panneau d'interprétation connaît particulièrement depuis quelques années un fort engouement. Bringer précise qu'il séduit beaucoup les élus locaux car « ce moyen a l'avantage, semble-t-il, de permettre de signer, à bon compte, et de manière bien visible sur le terrain, une action de mise en valeur du patrimoine et de l'environnement local. » D'après l'auteur, les élus voient dans ces panneaux un investissement réduit et des charges de fonctionnement quasi inexistantes. Ceux-ci suivent souvent le fil de ce qu'on appelle des sentiers d'interprétation.

c. Le phénomène des sentiers d'interprétation en France

Le sentier d'interprétation a remplacé aujourd'hui les itinéraires de découverte. Les panneaux autrefois désignés comme informatifs ou pédagogiques sont qualifiés maintenant de panneaux d'interprétation. On pourrait définir cette notion comme un parcours agrémenté d'aménagements visant à faire découvrir un site à l'utilisateur. La richesse de ces sentiers repose sur l'information donnée qui est relative à un site mais qui est aussi directement transmise sur celui-ci. Les initiatives pour interpréter le patrimoine d'un territoire se multiplient et sont le fruit d'actions décentralisées. Les collectivités territoriales utilisent de plus en plus cet aménagement qui constitue une vraie infrastructure touristique pour dynamiser un site autour de son patrimoine naturel ou culturel. Ainsi on voit apparaître des projets qui rivalisent d'imagination.

Par exemple, En 2003 dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée, la municipalité de Saint-Jory-de-Chalais située dans le Parc Naturel du Limousin en Dordogne crée un aménagement de sentier d'interprétation. Ici le patrimoine est véritablement mis en scène. Deux sentiers sont réalisés : un côté rivière et l'autre côté village. Tous deux sont guidés par un fil conducteur. Pour le premier sentier, une libellule guide le visiteur tout au long de son parcours en lui faisant découvrir la faune, la flore, les usages de l'eau sur le site. Côté village, c'est une écrivaine native de Saint-Jory-de-Chalais, Charlotte Serre, qui accompagne l'utilisateur à appréhender l'école, les halles, le dolmen au fil de sa vie.

On trouve différents niveaux d'interprétation qui vont de la simple information au parcours qui met réellement en scène le visiteur qui devient acteur de sa propre visite. C'est ce qu'a imaginé la mairie de Saint-Amand-de-Coly, petit village de Dordogne avec l'aide d'un bureau d'étude. Le village propose différents parcours dont « Le parcours ludique ». Ce dernier lance des défis au visiteur qui parcourt sept stations afin de libérer un personnage, le léberou. Différentes étapes dans lesquelles on rencontre différents personnages de conte de fée et résout des énigmes. Ces sentiers

attirent probablement un public important semblent constituer un réel atout pour le village puisqu'un site internet est entièrement dédié à ceux-ci.



Figure 7- Source : Sentier ludique de Saint-Amand-de-Coly/ Source : <http://sentier-interpretation-st-amand-de-coly.com/%E2%80%A2-les-sentiers/%E2%80%A2-le-parcours-ludique/>

Parmi les sentiers d'interprétations les plus originaux, on peut également citer celui de Felletin, dans le département de la Creuse. Au cours de celui-ci, le visiteur réalise une « Marche sonore » au cœur du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Il est muni d'une carte et d'un MP3 dans lequel alternent moments d'écoute musicale et silences. Cette interprétation des plus sensorielles accorde une grande place à la sensibilité pour appréhender le patrimoine naturel de la région.

Aujourd'hui on constate l'émergence d'une nouvelle forme de tourisme : le tourisme vert, associé au tourisme rural qui peut être compris comme une forme de tourisme durable. Loin des principes d'un tourisme de masse, aux impacts négatifs sur l'environnement et la société, de nos jours, le voyageur veut renouer avec un mode de tourisme plus respectueux de la planète. Il se tourne entre autres vers le monde rural. Longtemps vu comme misérable et pauvre, il donne maintenant lieu à un tourisme plus « vert » qui encourage la pratique de la promenade et des activités sportives comme le vélo. Ce dernier constitue une mobilité en essor, notamment dans le milieu du tourisme puisqu'elle est en accord avec les idéaux que véhiculent le tourisme durable. Ce moyen de transport doux et lent favorise aussi le contact avec la population locale et une meilleure appréhension du patrimoine. Le cyclotouriste en moyenne assez âgé et issu d'une CSP assez aisée, est d'ailleurs un touriste avide d'activités culturelles. Les professionnels du tourisme français l'ont bien compris et promeuvent alors une offre culturelle très riche avec des itinéraires de découverte de vignobles, de monuments ou encore un patrimoine plus immatériel, plus « petit » qui peut être aisément apprécié par ce mode de voyage.

Donner à comprendre ce patrimoine que rencontre le cyclotourisme paraît alors nécessaire. Ainsi la démarche d'interprétation, notion nouvelle dans le domaine du patrimoine, répond à ces besoins. Venue des Etats-Unis, elle voit le jour dans le contexte de création des Parcs Nationaux. Elle arrive cependant plus tardivement en France, sur l'initiative de Tilden qui va définir la notion telle qu'on la connaît aujourd'hui. L'interprétation donne les clés de compréhension de l'environnement dans lequel se trouve le visiteur, directement en contact avec celui-ci. C'est une démarche participative qui se fonde sur l'émotion. Elle peut être ludique, pédagogique et créative. Elle peut faire appel à différents types de médias mais c'est souvent le panneau d'interprétation qui est privilégié. Ainsi on voit éclore partout en France, de nombreux sentiers d'interprétation du patrimoine qui rivalisent d'inventivité pour intéresser et sensibiliser le visiteur.

De tels pupitres ont été choisis par la Communauté de communes MACS pour valoriser le chemin de halage qui doit être aménagé dans le cadre d'un projet d'aménagement de liaisons douces sur le territoire. Dans une seconde partie, il s'agira de se demander quelle place occupent ces panneaux dans le projet. Dans quel but sont-ils utilisés et quelle importance revêtent-ils ?

II. QUELLE PLACE POUR LES PANNEAUX D'INTERPRETATION DANS LE PROJET D'AMENAGEMENT DE MACS ?

1. Mettre en lumière un patrimoine méconnu

a. Le projet de MACS



Figure 8- Source : francevelotourisme.com

L'Eurovélo un est réseau de pistes cyclables européen constitué de 14 itinéraires qui traversent le continent. Lorsqu'il sera achevé en 2020, il totalisera près de 70 000 km. La France, elle, possède 7 itinéraires d'Eurovélo qui représentent

6 000 km. Les routes peuvent aussi bien être utilisées par les usagers locaux pour des petits trajets plutôt quotidiens que par des touristes pour des voyages longue-distance ou des activités de loisirs. L'Eurovélo a deux objectifs : le vélo comme mode déplacement et l'écotourisme à vélo en Europe.

La partie du chemin de halage gérée par la Communauté de communes MACS sera concernée par l'Eurovélo n°3 d'ici à 2017.

Cette piste cyclable aussi appelée « Scandibérique » dans la partie française relie Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne. Elle est encore au stade de projet et comprendra 5 130 km de route en Europe dont 1 600km sur le territoire français et y traversera 4 régions et 13 départements. Elle sera officielle en 2017 en France. Cette véloroute, tout comme les chemins de Saint Jacques de Compostelle retrace une route de pèlerinage. Elle traverse La Norvège, La Suède, le Danemark, l'Allemagne, la Belgique, la France et permet de découvrir de grandes villes comme Oslo, Cologne, Paris ou Bordeaux. Le territoire de MACS sera un des rares territoires à être traversé par deux Eurovélos : L'Eurovélo n°3 mais aussi l'Eurovélo n°1 appelé la « Vélodyssée » sur le littoral (déjà aménagé).

MACS a adopté après délibération le 28 Septembre 2009, un schéma directeur de liaisons douces proposant un itinéraire reliant ses 23 communes. En 2011, la Communauté de communes a adopté un programme pluriannuel des aménagements de liaisons douces inscrits dans ce schéma directeur jusqu'en 2020. Un véritable développement des déplacements à vélo sur le territoire que ce soit en pratique quotidienne ou à des fins de loisirs a été insufflé grâce à la mise en place des premiers tronçons en liaisons douces. Un tronçon du chemin de halage, un chemin longeant les berges de l'Adour est géré par MACS. Il s'agit d'une voie qui part de Saubusse jusqu'à Saint-Marie-de-Gosse en passant par Saint-Geours-de-Maremne, Josse, Saint-Jean-de-Marsacq et Saint-Martin-de-Hinx. Ce tronçon de l'Eurovélo n°3, constitue un itinéraire qui soulève de forts enjeux touristiques pour le territoire.

Au total 27.3 km de voies vont être aménagés pour s'adapter aux liaisons douces dont 3.3 km de voie verte. Une voie verte est une route exclusivement réservée

à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers¹⁸. C'est le service transport de MACS qui a en charge l'aménagement de cette voie. Le service tourisme lui, collabore au projet en réalisant les panneaux d'interprétation. A ce jour, l'aménagement reste de l'ordre du projet.

La présence d'habitations en bordure de route ainsi que de parcelles agricoles rendent l'espace impossible à aménager en site propre. Le trafic routier ayant été évalué à moins de 1 000 véhicules par jour, la solution de créer une voie partagée semble être la plus adéquate. Une voie partagée est une route à faible trafic (inférieur à 1 000 véhicules/jour) où les vitesses pratiquées sont raisonnables (inférieure à 70 km/h). Les vélos et les autres véhicules circulent dans le même espace¹⁹.

Un ensemble d'aménagements spécifiques pour ralentir la vitesse des véhicules et ainsi assurer une meilleure sécurité a été retenu :

- En entrée et en sortie de voie verte des impasses végétalisées pour empêcher les véhicules de passer vont être installés
- Sur les voies partagées, des chicanes et des écluses (franchissables par les engins agricoles vont permettre de ralentir la vitesse en rythmant l'itinéraire tout en ne stoppant pas les activités du territoire
- Les carrefours des voies débouchant sur le chemin de halage vont être réaménagés afin de garantir une meilleure sécurité ;
- Une signalisation de police réglementaire sera évidemment mise en place

¹⁸ Source : Code de la route, legifrance.gouv.fr

¹⁹ <http://www.departements-regions-cyclables.org/>



Figure 9 et 10 - Panneau C15 et C16 à chaque entrée/ sortie de voie verte - Crédit photo : Sara RODRIGUEZ



Figure 11- Signalétique horizontale- Crédit photo : Sara RODRIGUEZ

Le long de la voie partagée, on trouvera un panneau de limitation de vitesse à 30km et un logo au sol.

- MACS plantera aussi des panneaux directionnels et des panneaux de signalisation locale à des endroits stratégiques indiquant le nom des communes et le nombre de kilomètres.

Les aires de repos :

Il existe 10 aires possibles préétablies en fonction des surlageurs disponibles. Certaines d'entre elles disposent parfois déjà d'un certain équipement comme des

bancs, tables ou poubelles. A ce jour, le type exact de mobilier que comporteront les aires n'est pas établi. Ces aires ont pour but l'accueil, le confort et l'information du visiteur selon deux types :

Aire de niveau 2 : tous les 8 à 15 km avec une fonction de repos et d'information. Ces aires seront dotées de bancs, de tables, d'arceaux pour les vélos, de Relai d'Information Service, de pupitres d'interprétation et de poubelles.

Aire de niveau 3 : en alternance avec un banc, un arceau à vélo, une poubelle, un RIS et un panneau d'interprétation.



Figure 12- Aire de repos de niveau 2 sur la « Vélodyssée » (Eurovélo n°1) à Messanges- Crédit photo : Sara Rodriguez

Ces aires seront donc des lieux de halte pour les visiteurs qui leur permettront tout en se reposant d'apprécier le patrimoine naturel et culturel, et d'appréhender le territoire qu'ils visitent grâce aux pupitres d'interprétations



Figure 13- Pupitre d'interprétation sur une aire de repos de la « Vélodyssée » à Messanges- Crédit photo : Sara RODRIGUEZ

Mettre en place une dizaine de pupitres traitant chacun d'une thématique différente paraît être le choix le plus judicieux pour que le visiteur dispose d'une information à chaque arrêt et pour qu'il puisse, au sortir du territoire, avoir une petite connaissance des principaux éléments patrimoniaux présents sur celui-ci. Ceux-ci seront conçus sur le même modèle que ceux présents sur la « Vélodyssée » pour respecter une certaine harmonie au sein du territoire de la Communauté de communes.

Il s'agit également d'analyser l'état des anciens panneaux qui jalonnent déjà le site. En effet, d'autres panneaux d'interprétation installés il y a environ 15 ans par le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Agence de Bassin Adour Garonne, les communes de Josse, Saint-Jean de Marsacq, Saint Martin de Hinx et Sainte-Marie-de-Gosse et le Syndicat du Bas-Adour. Les panneaux dans un état de dégradation trop avancée seront retirés. Si l'état de certains panneaux s'avère correct, ils pourront rester en place et ainsi donner un complément d'information qui s'ajouterait aux nouveaux panneaux.

10 aires de repos sont possibles :



Figure 14- Source carte : Communauté de communes MACS

Après des visites de terrain, et les discussions avec les élus²⁰, il a été établi en premier lieu, que Saint-Geours-de-Maremne ne bénéficiera pas de pupitre thématique étant donné que la commune ne possède qu'une très petite portion du chemin de halage et que le terrain ne dispose d'aucune sur largeur pour installer une aire de repos et son équipement. A Saubusse, seulement une aire sera gardée (Aire n°9) qui se situe près du bourg. La seconde aire n'a pas été retenue. Il s'avère que sur les 15 anciens panneaux, seulement 3 au niveau des Barthes de Saubusse seront gardés. 9 panneaux seront donc installés au niveau de chaque aire de repos :

- 4 au niveau de Sainte-Marie-de-Gosse dont le choix reste à déterminer pour l'A1
- 1 au niveau de Saint-Martin-de-Hinx
- 1 au niveau de Saint-Jean-de-Marsacq
- 2 au niveau de Josse
- 1 au niveau de Saubusse

Le projet d'aménagement du chemin de halage en voie de liaison douce sur le territoire de MACS prévoit déjà certains thèmes concernant les thématiques des panneaux d'interprétation. Cependant ils peuvent évoluer. Les thèmes globaux prévus sont les suivants :

- La faune et la flore
- Les zones Natura 2000
- Les activités dans les Barthes
- Les chemins de St Jacques de Compostelle

Il s'agit alors d'étudier le territoire, d'analyser les éléments remarquables et les ressources patrimoniales qu'il possède afin de les valoriser.

b. Le projet d'interprétation d'un patrimoine exceptionnel : les Barthes de l'Adour

²⁰ Voir Annexe 1 « Entretien élus »

Un diagnostic patrimonial du territoire des Barthes de la commune de Sainte-Marie-de-Gosse a été réalisé selon une méthodologie qui s'est appuyée sur des ressources documentaires²¹, différents entretiens avec les élus²² et surtout avec les acteurs locaux²³ et une cartographie des éléments remarquables sur le site²⁴,

- Un territoire doté d'une forte identité paysagère

Les Barthes sont les vastes prairies inondables de la vallée de l'Adour. C'est un site protégé par le dispositif Natura 2000, il est d'Importance Communautaire depuis le 07 Décembre 2004. La protection concerne les plaines alluviales de l'Adour sur 80 km de Pontonx-sur-Adour jusqu'à Tarnos. Elle s'étend sur une superficie de 12 000 hectares et concerne 40 communes. La richesse des Barthes de l'Adour réside dans la mosaïque de milieux qu'elles abritent.

²¹ Voir Annexe 2 « Bibliographie pupitres d'interprétation »

²² Voir Annexe 1 « Entretiens élus »

²³ Voir Annexe 3 « Liste des personnes ressources contactées + Annexe 4« Entretiens acteurs locaux »

²⁴ Voir Annexe 5 « Carte éléments remarquables »

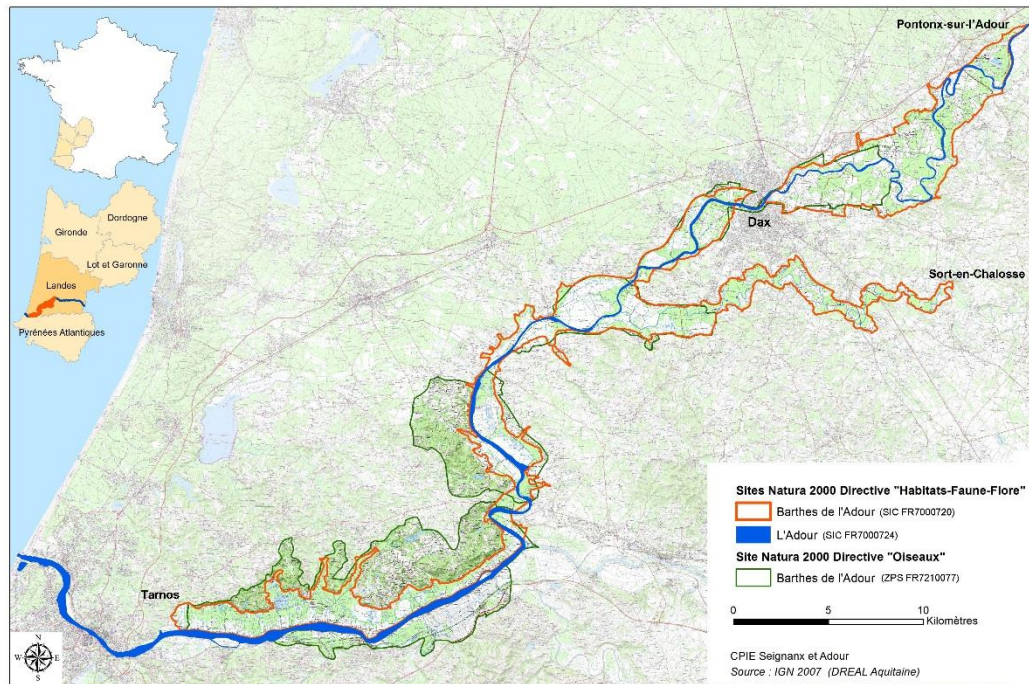


Figure 15 - Carte de répartition de la zone inscrite dans le dispositif de protection Natura 2000 dans les Barthes de l'Adour- Source : Barthes Nature

Les Barthes de l'Adour constituent un territoire protégé par le dispositif Natura 2000. C'est un dispositif de protection qui est né d'une prise de conscience européenne lors de la conférence sur l'environnement à Rio dans les années 90. Il résulte de deux directives :

- la Directive « Habitats-Faune-Flore » qui prévoit des Zones Spéciales de Conservation protégeant et gérant les espèces animales, végétales et les habitats.
- Et la Directive « Oiseaux » qui elle prévoit des Zones de Protection Spéciale pour les oiseaux sauvages. Ce dispositif s'inscrit dans une optique de développement durable puisqu'il a pour but de maintenir la biodiversité du territoire en conciliant des objectifs de protection environnementale avec les aspects économiques, sociaux et culturels. C'est l'association Barthes Nature qui est chargée de la gestion du site et de la réalisation du Document d'Objectif.

16 habitats sont recensés comme étant d'intérêt communautaire. On trouve de nombreux milieux : des boisements, des prairies, des cultures, des milieux aquatiques...

Beaucoup d'espèces animales d'intérêt communautaire sont inscrites dans le dispositif également. On trouve une faune assez rare qui peut être vulnérable. On note la présence de poissons migrateurs, de la cistude d'Europe, de divers insectes, de mammifères tels que la loutre. On compte aussi des espèces végétales protégées comme le flûteau nageant et la Marsilée à quatre feuilles. Des oiseaux sauvages inscrits dans la Directive « Oiseaux » du dispositif sont aussi observés dans les Barthes comme le héron cendré ou la spatule blanche.

- Une activité agricole dynamique et des savoir-faire anciens

L'Adour est le berceau d'une multitude d'activités. Il apparait comme un atout économique non négligeable depuis des siècles et encore aujourd'hui. L'agriculture participe au dynamisme et à l'activité économique du territoire depuis des siècles et encore aujourd'hui. En effet, près d'un tiers de la zone est composée de surfaces agricoles. Dès le XVIIème les hommes ont dompté les crues du fleuve grâce à divers aménagements hydrauliques comme les porte-à-flots ainsi qu'un réseau de canaux et d'estays pour évacuer l'eau.



Figure 16 - Les Barthes à foin de Sainte-Marie-Gosse-

Les Barthes sont depuis utilisées comme zone de pâturage pour les bovins (Blonde d'Aquitaine) et les chevaux. Le pâturage mixte constitue d'ailleurs, une particularité de l'agriculture des Barthes.

Au niveau de la culture, les barthais pratiquent la polyculture en cultivant du maïs, des kiwis mais surtout le foin. Ainsi les Barthes sont appelées « Barthes à foin ». Celles de Saubusse sont en particulier très réputées.

L'Adour est reconnu aussi comme un fleuve très riche du point de vue halieutique. Cette caractéristique a fait de la pêche une activité très importante dans les Barthes durant des siècles. On pêchait sur le territoire principalement le saumon, l'alose, la lamproie, l'anguille et la pibale. A bord de leur couralin (bateau typique du fleuve) les pêcheurs de l'Adour, les barthais usaient de différentes techniques comme la pêche à la senne. Une pêche qui était pratiquée en équipe grâce à un filet trainant. Aujourd'hui, il ne reste que très peu de pêcheurs dans le Bas-Adour, environ une cinquantaine.

Avant que les transports ne soient motorisés, le commerce fluvial constituait une activité très dynamique. Un port toujours en activité constitue un témoignage de ce dynamisme marchand : celui de Port-de-Lanne. Cette commune ne fait pas partie du territoire géré par MACS mais fait partie de la Communauté de communes du Pays d'Orthe. On aperçoit tout de même ce port depuis l'aire de repos n° 4 à Sainte-Marie-de-Gosse sur l'autre rive. Le port de Saubusse qui n'existe plus aujourd'hui, a lui aussi été très dynamique durant les XVIIIème et XIXème siècles. A l'époque il représentait un point de transit majeur pour les marchandises, transportées de la Gascogne jusqu'au port de Bayonne. Les mariniers étaient portés par le flux et le reflux du fleuve mais aussi par le halage pour remonter les courants grâce aux paysans appelés localement « chirgueur » (haleurs) aidés de leurs bœufs ou leurs chevaux. Ils transportaient toutes sortes de marchandises : du vin, des pierres, du bétail...

Le fleuve de l'Adour a connu un grand nombre de bateaux qui contribuent à son riche patrimoine naval également. On peut compter : le chaland monoxyle, la tilhole, le chalibardon puis la galupe ou gabarre.



Figure 17- Le port de Saubusse au XIXème siècle- Source : commune de Saubusse

Les Barthes possèdent donc un patrimoine naturel très riche au niveau de sa faune et de sa flore mais aussi une identité socio-culturelle très marquée. Le barthais était autrefois « chirgueur », pêcheur, agriculteur. Aujourd'hui, il porte également plusieurs casquettes. Les barthais participent de ce patrimoine naturel exceptionnel qui ne serait pas ce qu'il est sans l'activité de l'Homme. Pour les acteurs locaux, l'Adour et ses Barthes représentent un patrimoine important, assez exceptionnel qui reste à valoriser puisqu'encore méconnu. A la question le patrimoine des Barthes est-il suffisamment valorisé, les acteurs locaux répondent : « Non, même si au niveau du patrimoine naturel, ça commence à rentrer » précise l'animatrice Natura 2000 du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement. Le président de l'Association Val d'Adour Maritime est du même avis « Non il n'est pas assez mis en valeur, il n'est même pas connu par les gens du coin ».

GRILLE AFOM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une diversité patrimoniale qui permet de développer de nombreux thèmes - Un lieu qui n'est pas qu'historique mais vivant. Ainsi le public pourrait avoir un contact direct avec l'habitant et ses activités. Elément qui correspond aux attentes du public pratiquant le tourisme vert - Une collectivité territoriale qui exprime la volonté de valoriser le patrimoine barthais 	<ul style="list-style-type: none"> - Des anciens panneaux esthétiquement désuets mais en bon état à Saubusse avec lesquels il faut composer - Des administrations qui ne se concertent pas entre elles au niveau des aménagements (en particulier au niveau des panneaux d'interprétation) - Des aires de repos qui ne possèdent aucun point de vue particulier ou éléments remarquables - Des pupitres petits qui nécessitent une information très concise (voire parfois trop réduite) - Des pupitres dont la trame est déjà réalisée, ce qui laisse peu de place à la créativité - Ton trop pédagogique et pas assez original au risque d'ennuyer le visiteur - Une démarche autocentrée qui exclut les principaux intéressés
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine naturel et culturel très riche (faune, flore, atouts historiques, présence de l'Adour...) méconnu qu'il reste à valoriser - Sensibilité des touristes verts - Un patrimoine qui pourrait devenir un élément fédérateur pour les acteurs locaux et participer ainsi au développement touristique du territoire - Une valorisation qui pourrait permettre d'aiguiser la curiosité du public et de développer ainsi une offre touristique adaptée aux attentes des usagers pratiquant le tourisme vert : 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'harmonie en dehors du territoire de MACS aux niveaux des pupitres et des aménagements, un risque d'incompréhension de la part du public. Un risque aussi de répétition de l'information - Une « concurrence » proche du territoire qui possède les mêmes atouts patrimoniaux - Une « concurrence » lointaine au niveau du tourisme littoral

agrotourisme, randonnée...	tourisme	pêche,	
-------------------------------	----------	--------	--

Lors des visites sur le terrain, plusieurs éléments ont été identifiés et une cartographie des éléments remarquables à valoriser a été réalisée²⁵. Les recherches documentaires menées, la cartographie et les entretiens effectués avec acteurs locaux tels que des associations²⁶ ont permis de dégager des thématiques à valoriser.

Après ce diagnostic du territoire, et une discussion avec les élus de chacune des six communes, le thème central du plan d'interprétation a été établi: Les Barthes. Les thèmes qui en découlent et qui composeront chacun des pupitres, toujours reliés au thème central ont été créés et sont les suivants :

- L'agriculture
- L'Adour et ses entités paysagères
- La pêche
- L'Histoire du fleuve et des activités dans les Barthes
- La faune d'intérêt communautaire- Natura 2000
- Les habitats et la flore d'intérêt communautaire- Natura 2000
- Les chemins de Saint Jacques de Compostelle
- Le dispositif Natura 2000
- Le commerce fluvial sur l'Adour

c. La conception d'une communication au service de la valorisation et de la sensibilisation

La conception des panneaux s'est basée sur les principes de l'interprétation énoncés par Tilden (vus précédemment) lorsque cela a été possible.

²⁵ Voir Annexe 5 « Carte des éléments remarquables »

²⁶ Voir Annexe 3 « Liste des acteurs ressources »

- Créer un lien entre le territoire et le visiteur :

Premièrement l'interprétation est une démarche visant à créer un lien immédiat entre le site et le visiteur. Pour cela, une cartographie des éléments remarquables a été établie²⁷. Lorsque cela a été possible le thème du pupitre a été géographiquement mis en lien avec des éléments patrimoniaux qu'ils soient naturels ou culturels, tangibles ou intangibles. Ainsi :

- Le pupitre traitant du thème de la pêche à Sainte-Marie-de-Gosse sera installé à Horgave, lieu-dit historique de pêcherie depuis plusieurs siècles et à quelques mètres au Nord du cabestan (treuil qu'utilisaient les pêcheurs pour remonter le filet). Un objet historique qui gît le long du chemin de halage.
- Le pupitre traitant de l'Histoire du fleuve et de l'activité des Barthes permettra de remonter loin dans le temps puisqu'à proximité se trouve une ancienne voie romaine encore pavée.
- Le pupitre traitant de la faune protégée par le dispositif Natura 2000 se situe à quelques mètres de la « Mare aux nénuphars », lieu de rencontre privilégiée de la cistude d'Europe et juste à proximité d'une héronnière située de l'autre côté de la berge.
- Au niveau du pont de la Marquèze, à Josse sera implanté le pupitre parlant des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » Dans des temps très anciens, des cartes attestent qu'il existait un gué puis un bac que les pèlerins utilisaient pour rejoindre Bayonne puis l'Espagne jusqu'à Compostelle.
- Le pupitre traitant du commerce fluvial se situera au niveau du bourg de Saubusse, où jadis, le port participait à l'activité de la commune. Ici, c'est un patrimoine culturel immatériel qui sera valorisé.

Géographiquement le lien entre le visiteur et son espace est donc créé. Le lien est tissé entre le visiteur et l'espace mais aussi entre le visiteur et le temps. Cependant, il ne faut pas rester figer dans l'Histoire. A l'issue de rencontre avec les différents acteurs puis avec les habitants dans un second temps²⁸, il en ressort qu'il importe surtout de

²⁷ Voir Annexe 5 « Carte éléments remarquables »

²⁸ Voir Annexe 6 « Entretiens acteurs locaux » et Annexe 7 « Entretiens usagers du chemin de halage »

parler de la vie des Barthes aujourd'hui. Une agricultrice interrogée sur la question « Qu'aimeriez-vous trouver dans ces panneaux ? » répond : « Ce qui se fait aujourd'hui, la vie dans les Barthes ». Un pêcheur et agriculteur barthais insiste aussi sur cet aspect : « Il ne faut pas axer sur la pêche autrefois. Il y a quand même encore des pêcheurs actuellement ».

- Susciter l'intérêt du visiteur en faisant preuve d'originalité et de créativité

Attirer l'attention du visiteur c'est aussi faire preuve d'originalité. Aiguiser la curiosité du visiteur paraît indispensable. L'interprétation est une démarche créative qui doit être ludique et originale. La simple énumération des poissons pêchés suivant les saisons dans l'Adour est donc remplacée par un calendrier de la pêche plus original, plus ludique²⁹. Un défi est aussi lancé au visiteur dans le panneau concernant « l'Adour et ses entités paysagères ». Celui-ci est invité à repérer sur les murs de maisons barthaise la marque des crues passées.

Raconter des histoires ou user de l'anecdote étonnante peut aussi aiguiser la curiosité du public. « Moi, j'aime quand on me raconte des histoires » conseille l'animatrice Natura 2000 du CPIE. Ainsi, dans le panneau traitant du commerce fluvial, il est précisé « qu'en 1663, 30 000 fûts de vin soit 6 600 000 litres de vin furent transportés à Bayonne. »

- Provoquer l'émotion du visiteur

C'est d'ailleurs un des aspects qui fondent la démarche d'interprétation. Au visiteur les atouts cachés que possèdent les Barthes peut lui donner envie d'en découvrir plus. Ainsi dans le pupitre traitant du thème de la « Faune protégée Natura 2000 » la héronnière placée de l'autre côté de la berge est évoquée : « Tendez l'oreille, vous entendrez peut être les hérons ou les aigrettes du haut de leur héronnière, installée de l'autre côté de la berge ». Pour ce faire aussi, en encart, une chanson gasconne intitulée *Lou darre dous Tilloulès* (Le dernier des thilloliers) est mis en avant dans le pupitre traitant du commerce fluvial. Cet encart va au-delà de l'Histoire et peut susciter une certaine émotion chez les visiteurs.

²⁹ Voir Annexe 8 « Maquette pupitre « La pêche » »

- Sensibiliser le visiteur

L'émotion procurée, la curiosité suscite l'intérêt chez les visiteurs. Cela permet certes d'approfondir ses connaissances sur le patrimoine barthais, mais cela permet également de le sensibiliser à celui-ci.

Ainsi, par le biais de ces pupitres, il est nécessaire de rappeler aux visiteurs et usagers de l'itinéraire cyclable que le patrimoine que ce qu'ils découvrent est avant tout une richesse qui vit encore aujourd'hui. Il s'agit alors de les sensibiliser à la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel. Don Aldrige, figure de l'interprétation en Grande-Bretagne dit d'ailleurs à ce propos « L'interprétation est l'art d'expliquer la place de l'Homme dans l'environnement pour rendre le visiteur conscient de l'importance des relations qui en découlent et pour éveiller un désir de contribuer à la conservation de l'environnement »³⁰.

Sensibiliser les visiteurs aussi pour éviter tout conflit ou désagrément. Ainsi, préciser au sein du pupitre traitant du thème de l'agriculture que les Barthes restent des propriétés privées, ou encore qu'il est nécessaire de maintenir son chien en laisse permet, en partie, que le calme et la sérénité des habitants des Barthes soient respectés. Les entretiens effectués avec certains acteurs et habitants appuient d'ailleurs ces propos. « *C'est essentiel de sensibiliser les gens au fait qu'ils pénètrent dans un lieu naturel mais aussi humain* » précise l'animatrice Natura 2000 du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement.

Durant les entretiens réalisés avec les acteurs et élus de chaque commune, plusieurs problèmes ont été soulevés. L'adjoint au maire de Saint-Martin-de-Hinx souligne qu' « *il faut prendre en compte le problème des ragondins... [...] le public méconnaît cet animal [...] Il y a un vrai problème de santé publique* ». L'animatrice Natura 2000 du CPIE, parle de l'impact néfaste dont la tortue de Floride est à l'origine : « *Les tortues de Floride sont relâchées dans le fleuve par les gens et elles prennent la place sur la Cistude d'Europe car elles ont la même niche écologique. C'est très important de*

³⁰ ALDRIDGE D., *Guide to Countryside Interpretation*, 1975.

pouvoir sensibiliser les gens là-dessus. L'ancien panneau au niveau de la mare aux nénuphars en tant que paradis pour la Cistude pousse les gens à y relâcher leur tortue de Floride. » Pour les acteurs locaux, le pupitre d'interprétation apparaît alors comme le média idéal pour transmettre un message. Ces informations de prévention concernant ces espèces invasives sont donc ajoutées au pupitre traitant de la faune protégée dans les Barthes.

- L'importance du visuel

Des études ont montrés qu'on retient:

- 10% de ce que l'on entend
- 30% de ce que l'on lit
- 50% de ce que l'on voit³¹

On remarque que c'est le contact visuel que le visiteur va avoir avec le pupitre qui prime. C'est d'ailleurs ce que l'on observe suite aux enquêtes qualitatives³² effectuées auprès des usagers et habitants du chemin de halage mais aussi auprès des usagers de la « Vélodyssée ». A la question qu'est-ce qui vous pousserait à lire les pupitres d'interprétation, les usagers du chemin de halage et de la « Vélodyssée » répondent « *il faut que ce soit illustré* », « *Un panneau avec des photos c'est agréable* ». Une étudiante rencontrée sur l'itinéraire ajoute « *Plus d'images, de schémas [...] Les dessins c'est sympa* » lorsqu'on lui demande ce qu'elle aimerait trouver au sein des pupitres.

Il apparaît donc indispensable d'agrémenter au maximum l'interprétation d'images, d'illustrer les informations et de multiplier les différents types de visuels. Ainsi un schéma de la coupe des Barthes est utilisé pour expliquer les entités paysagères de l'Adour. De nombreuses photographies illustrent la faune, la flore, les habitats des Barthes. Des témoignages historiques comme une photographie de l'ancien port de Saubusse au XIXème siècle ou une ancienne carte géographique illustrant le projet

³¹ icap.univ-lyon1.fr/servlet/com.univ.collaboratif.util.LectureFichiergw?ID...ID

³² Voir Annexe 6 « Entretien usagers et habitants du chemin de halage et alentour » + Annexe 7 « Entretien usagers des voies cyclables (Eurovélo n°1 « Vélodyssée) »

de Louis de Foix qui détourna l'embouchure du fleuve donnent au visiteur l'occasion de voyager dans le temps.

Si l'on s'appuie à nouveau sur les préceptes énoncés par Tilden, on a pu voir dans sa définition de la notion d'interprétation que celle-ci constitue une démarche participative, qui s'appuie sur une appropriation du projet par les acteurs et la population locale. Les élus ont bien pris part au projet. Les associations ont été contactées mais n'ont pas réellement participé à la prise de décision. Quand est-il quant aux principaux intéressés : usagers et habitants du territoire ?

2. Le pupitre d'interprétation, simple agrément de l'aménagement ?

a. Quel processus décisionnel et pour qui ?

Il n'y a pas eu d'enquêtes réalisées au préalable en ce qui concerne les attentes des usagers et habitants en matière d'interprétation. Les thèmes des pupitres ont été discutés entre le chargé de promotion du territoire, les élus et les associations (en partie). Ils sont tout de même évoqués en réunion de concertation avec les agriculteurs et les riverains. Mais finalement, on peut souligner que la prise de décision revient tout de même aux élus des six communes.

La démocratie d'après Jean Baschler, professeur de sociologie à la Sorbonne et aussi membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est un régime dans lequel le pouvoir émane du citoyen. C'est ce qui distingue justement la démocratie d'autres régimes comme la monarchie. Pour Didier Minot, qui a travaillé sur les démarches participatives et présidé le réseau des écoles de citoyens « Recit », la participation des citoyens désigne « une démarche qui donne un rôle aux individus dans une prise de décision affectant une communauté ». Dans son ouvrage *Des associations citoyennes pour demain*³³, il met en avant une différence notable entre la définition et la pratique de la notion de participation. Cette dernière peut avoir plusieurs sens : celle qui consiste à partager le pouvoir décisionnaire, mais on inclut aussi dans

³³ MINOT Didier, *Des associations citoyennes pour demain*, Ed. Charles Léopold Mayer, Paris, 2013

la notion de participation la concertation, la consultation et même la simple information. Il revient en fait sur ce qu'a évoqué Sherry Arnstein, un sociologue américain qui a étudié cette notion de participation et établi trois niveaux de participation. Les trois premiers sens de la participation relèvent de notions plutôt symboliques que constituent l'information, l'implication et la concertation. Ici le pouvoir décisionnaire n'est pas vraiment partagé. Les citoyens donnent leur avis mais il n'est pas garanti que celui-ci soit réellement pris en compte.

On voit depuis la fin des années 80 en France, une grande mobilisation d'habitants (parfois sous forme associative) qui s'opposent aux aménagements initiés par les pouvoirs publics. Pour cela, les habitants ont parfois recours à la juridiction, ils mobilisent les médias... Ils dénoncent à la fois le manque de concertation, la prise de décision qui les exclut et parfois un contenu, des aménagements qu'ils estiment non appropriés à leurs usages. Ces habitants recherchent, revendiquent une place plus importante dans les projets de territoires.

L'habitant vient du verbe « habiter ». D'après le CNRTL, « habiter » signifie « occuper une demeure », un habitant est « celui qui vit dans un lieu ». L'habitant vivant sur le territoire, est dans la logique le premier usager de celui-ci. Il s'agit donc de s'intéresser à la place du citoyen dans le développement de projet et aux dispositifs de concertation dans le cadre du projet d'aménagement du chemin de halage sur MACS, et plus particulièrement à la mise en place des panneaux thématiques d'interprétation.

L'activité économique des Barthes de l'Adour contribue à la richesse patrimoniale et naturelle du territoire. En effet, les aménagements hydrauliques pour dompter les crues du fleuve qu'ont installés les agriculteurs dès le XVIIème (et restent sensiblement les mêmes aujourd'hui) participent de la biodiversité exceptionnelle et de la beauté des paysages. C'est encore à ce jour un espace vivant, sur lequel les habitants travaillent leurs cultures, leurs élevages et pêchent parfois. La préservation de ce patrimoine est donc nécessaire à l'équilibre social et économique du territoire. Les aménagements prévus sont vécus parfois comme une atteinte à cet équilibre, ceux-ci ne doivent pas couper l'usager du lien qu'il entretient avec son territoire. En effet, le projet de mise en place de ralentisseurs, chicanes, de futur partage de la voie avec un flux de touristes que les habitants imaginent déjà comme trop important, va

selon les agriculteurs, les contraindre à travailler moins vite. Un pêcheur de Sainte-Marie-de-Gosse s'exprime ainsi sur le sujet : « *Ça nous fait peur. [...] Ils s'y sont très mal pris ! Ils ont laissé les gens sans rien leur expliquer et ça s'est mal passé au démarrage. Il y avait que les élus qui étaient au courant et qui n'ont pas joué leur rôle de relai. Pour nous agriculteur et habitants on s'est dit ça va très mal se passer. Ici on a une Barthe qui vit.* » Une agricultrice habitant la même commune est du même avis : « *C'est sûr c'est un joli projet mais quand même il faut voir les administrés !* », Dit-elle en parlant du projet d'aménagement. Or, en théorie, l'aménagement doit être vécu comme une amélioration du cadre de vie des habitants. Il est donc nécessaire de prévenir les visiteurs du partage de la promenade qui reste un « gagne-pain » pour les habitants avant d'être un lieu chargé d'Histoire, et riche pour l'observation d'une faune ou d'une flore exceptionnelles. Ainsi, il est nécessaire d'éviter aussi un sentiment de dépossession du territoire.

En Aveyron dans le Carladez , le projet des « sentiers de l'imaginaire » a bien saisi cet aspect. Les randonneurs parcourent les sentiers du feu, de la pierre et du vent tout en allant à la rencontre de l'habitant puisque sur les chemins on peut découvrir des œuvres d'arts réalisées par les habitants des villages. Ainsi, l'interprétation, la médiation culturelle créent un véritable lien entre le visiteur et la population locale. Cela s'inscrit en totale adéquation avec le tourisme vert en incluant la population locale, qui est par ce moyen, plus à même d'accepter le projet et même d'y contribuer. De plus, les œuvres d'art ne sont pas statiques, elles évoluent tout comme leurs créateurs avec le temps. L'image rurale est ainsi redynamisée, revitalisée.

Le fait que l'habitant contribue à une petite partie du projet permet d'une part de l'impliquer, de l'inclure dans celui-ci mais aussi de le valoriser. Sa mémoire, son vécu peuvent aussi constituer des atouts non négligeables dans le recueil d'informations : savoir-faire, traditions, anecdotes... Même si ces informations ne sont pas d'une grande rigueur scientifique, les connaissances qu'a l'habitant du lieu où il vit, du lieu qu'il fréquente au quotidien sont souvent irremplaçables. Cela permet aussi d'avoir plusieurs points de vue sur la perception d'un espace.

C'est aussi le cas du projet d'interprétation de Saint-Jory-de-Chalais en Dordogne. La réussite du plan réside en partie aussi dans une réelle dynamique locale. Le projet a

pris en compte les différents acteurs en jeu et les a tous impliqués : élus, partenaires, associations, habitants... Une réunion publique a eu lieu pour impliquer les habitants dès le départ. Lors de celle-ci, les habitants ont pu discuter des thématiques avec les techniciens. Puis le technicien en charge du projet d'interprétation a pu prendre contact avec des personnes ressources et des habitants qui ont chacun pu contribuer au projet. Certains ont fournis des photos de familles pour illustrer les panneaux ou encore des documents anciens. Ainsi, l'identité et la mémoire de cette commune prennent vie grâce au projet.

De la même manière, pour le projet d'interprétation du chemin de halage de MACS, au lieu d'utiliser seulement la ressource documentaire pour concevoir le panneau



Figure 18- Un pêcheur professionnel du Bas-Adour- Crédit photo : Sara Rodriguez

traitant du thème de la pêche³⁴, observer et écouter les explications d'un pêcheur local en pleine activité apparaît comme une ressource précieuse et même irremplaçable pour rendre compte de la réalité de cette activité dans les Barthes et des savoir-faire qui s'y rattachent.

La valorisation des habitants grâce à l'interprétation passe aussi par l'évocation de leur rôle et de leur importance au sein des Barthes. Dans le panneau traitant de l'Adour et ses entités paysagères, des phrases telles que « *En plus d'être un patrimoine naturel exceptionnel, les berges de l'Adour et les Barthes restent un lieu vivant qu'il est nécessaire de prendre en compte* » ou encore « *Les agriculteurs et les Barthes ont une relation particulière. Les uns ne peuvent vivre sans les autres* » dans le panneau sur l'agriculture montre qu'ils ne pas oubliés.

Si les habitants, principaux usagers actuels du chemin de halage ont peu été consultés concernant les pupitres d'interprétations, on peut se demander si ceux-ci

³⁴ Voir Annexe 8 « Maquette pupitre « La pêche » »

correspondent vraiment à leurs attentes. Tout de même évoqués lors des réunions de concertation entre MACS et les agriculteurs ou les riverains, on observe qu'ils n'ont pas suscité de discussion. On peut se demander si les usagers sont satisfaits de ces décisions. Mais cette interrogation soulève surtout une autre question : quelle est l'importance réelle accordée à ces pupitres ? Qu'attendent les usagers et les habitants en priorité d'un aménagement ? Qu'attendent-ils d'un équipement d'interprétation ?

b. Les attentes des usagers

Pour tenter de répondre à ces questions, des enquêtes qualitatives par entretiens des usagers des voies cyclables ont été menés. 4 ont été effectués sur le territoire même dans lequel va s'inscrire le projet d'aménagement et 3 autres ont été réalisés sur un itinéraire déjà aménagé et plus fréquenté : celui de la « Vélodyssée » au niveau du littoral landais, à Capbreton.³⁵



Figure 19- Aire de repos à Capbreton sur la « Vélodyssée »- Crédit photo : Sara RODRIGUEZ

Même si les habitants sont attachés à leur patrimoine, il apparaît que l'interprétation du territoire n'est pas le premier aspect du projet d'aménagement que les habitants attendent. A la question « *qu'est ce qui est nécessaire selon vous en*

³⁵ Voir Annexe 7 « Entretiens usagers et habitants du chemin de halage et alentours + Annexe 8 « Entretiens usagers des voies cyclables »

terme d'aménagement dans l'itinéraire cyclable sur le chemin de halage ? » on remarque que la priorité pour les usagers semble d'abord être la sécurité puis le confort. En effet, une habitante de Saubusse fréquentant régulièrement le chemin de halage répond : « *Les ralentissements pour les voitures, des espaces où on peut se reposer* ». Une usagère roulant à vélo sur le chemin de halage de façon quotidienne répond : « *Ralentir les voitures. Et revoir le revêtement ça peut être sympa* ». On en déduit que pour elle aussi, l'important reste la sécurité et en second lieu, le confort de l'itinéraire. Un jeune habitant du chemin de halage précise qu'il souhaiterait « *des aménagements qui permettent de laisser la place pour se croiser* » à la question « *Qu'attendez-vous d'un aménagement ?* ». Pendant l'entretien, une agricultrice de Sainte-Marie-de-Gosse parle spontanément de l'insécurité des berges à laquelle il faut aussi remédier. On peut alors se demander si la présence assez réduite (3,3 km au total) de portions en voie verte permet réellement de convertir cet itinéraire en une véritable véloroute, où la priorité est donnée aux modes de déplacement doux ?

Pour les visiteurs de la « Vélodyssée », on note les mêmes attentes. Leurs principales attentes relèvent aussi de la sécurité et le confort. Un usager parle de ses critères pour utiliser un itinéraire cyclable : « *le moins de voiture possible et la nature* ». Lorsqu'on lui demande ce qui est nécessaire, il répond : « *des bancs pour pique-niquer* » et pour lui, il manque des toilettes sur l'itinéraire. C'est également la sécurité et le confort des aires de repos et de l'itinéraire qui priment pour deux autres visiteurs, plus jeunes. L'un désire des robinets et pense que pouvoir « se reposer » est la qualité nécessaire à un aménagement. L'autre apprécie « *Le fait qu'il y ait pas de motorisation* ».

En ce qui concerne les pupitres d'interprétation, ils ne sont quasiment jamais cités spontanément comme étant nécessaires, indispensables. Les usagers y accordent une importance mitigée. Lorsque le sujet est abordé, certains avouent ne pas les consulter automatiquement lorsqu'ils se promènent : « *Je reconnais que je m'attarde pas trop sur les panneaux. Quand on randonne on ne lit pas les panneaux [...]. Les panneaux ne sont pas indispensables* ». Au fil de la conversation, cette usagère du chemin de halage à vélo au quotidien va même plus loin : « *On évolue dans la nature, [...] la nature parle d'elle-même il ne faut pas la cribler de panneau* ». Pour elle, le pupitre d'interprétation va jusqu'à dénaturer l'environnement. Sur la « Vélodyssée », un adolescent se promenant affirme n'y accorder aucune

importance également : « *Je ne les lis pas [...] je m'en fiche un peu* ». Une étudiante a également un avis contrasté sur la question « *Ils sont bien conçus mais personnellement, je m'arrêtera pas sur tous les panneaux. De temps en temps mais pas automatiquement* ».

D'autres les désignent tout de même comme « *indispensables* » et précisent qu'ils observent que « *les gens les lisent* ». On remarque tout de même au niveau du chemin halage, que les usagers originaires des communes sont attachés à leur patrimoine « *c'est important, il faut que les gens connaissent* ». dit une agricultrice originaire de Sainte-Marie-de-Gosse. Un habitant de la même commune, plus jeune, cite même spontanément les panneaux d'interprétation à la question « *Qu'est-ce qui est nécessaire dans un aménagement cyclable selon vous ?* ». Sur la « *Vélocyssée* », les plus jeunes sont moins enthousiastes face à ce type d'informations comme vu précédemment mais un autre usager à la retraite dit aussi que, pour lui, « *C'est utile, ça nous permet de connaître un petit peu plus les lieux.* ».

Ces dernières analyses sur l'importance de l'interprétation dans un aménagement cyclable peuvent être nuancées aussi par les observations des usages effectués sur une aire de repos de la « *Vélocyssée* » à Capbreton³⁶. En effet, sur 195 passages, 16 personnes se sont arrêtées pour faire une halte sur l'aire de repos. Parmi elles, seulement 2 personnes se sont attardées à la lecture des panneaux. Toutefois, on peut s'interroger sur la provenance de ces personnes ? Sont-elles des habituées de l'itinéraire ? Auquel cas, auraient-elles déjà profité des pupitres ?

En ce qui concerne les attentes au niveau des thématiques et des sujets traités sur les pupitres, celles-ci se révèlent en accord avec les thèmes prévus par le projet de MACS. A la question « *que souhaiteriez-vous trouver sur les panneaux ?* » les habitants et usagers du chemin de halage répondent : « *La faune, la flore, le patrimoine bâti...* » ou encore « *La vie dans les Barthes aujourd'hui* ». Ils souhaitent y découvrir la mise en valeur de leur patrimoine naturel et culturel. Sur la

³⁶ Annexe 9 « Grille d'observation des usages des aires de repos sur la « Vélocyssée »

« Vélodyssée », les usagers sont intéressés aussi par la découverte du patrimoine d'un site et par l'explication de leur « *l'environnement immédiat* ».

Pour finir, les usagers de la « Vélodyssée » ont été interrogés sur les pupitres présents sur l'aire de repos. Une maquette d'un des pupitres d'interprétation qui sera installé au niveau du chemin de halage a été présentée aux usagers du chemin de halage³⁷. Les réactions semblent être plutôt favorables à ceux-ci. Des réponses comme « *Le visuel me plaît, l'encadrement aussi, le personnage est sympa* », ou « *C'est bien, c'est facile à comprendre* » montrent qu'ils semblent apprécier. Les visiteurs de la « Vélodyssée » semblent favorables au pupitre d'interprétation également : « *C'est clair, très facile à comprendre, le design, la couleur, ça me plaît* » affirme un usager à la retraite. Une étudiante est du même avis : « *Ils sont bien conçus, c'est fluide [...] Les pupitres sont grands et lisibles. Ils sont bien faits.* »

Le projet de pupitre d'interprétation réalisé par la Communauté de communes paraît satisfaire les usagers et habitants du chemin de halage. Ceci explique sans doute un processus décisionnel assez rapide au sein de la Communauté de communes et auprès des élus. En effet la mission comprenant le choix du nombre de panneaux, l'élaboration des thématiques, la rédaction du texte et le suivi des maquettes avec le graphiste n'a duré que trois mois. Un délai relativement court au regard de ceux habituellement constatés dans des processus décisionnels comparables qui a permis : la validation des thématiques par les élus, la validation des textes et maquettes par les agents de MACS puis par les élus.

³⁷ Annexe 8 « Maquette du pupitre « la Pêche » »

La Communauté de communes MACS sera traversée par un itinéraire de vélo européen : « la Scandibérique » au niveau du chemin de halage bordant l'Adour de Saubusse à Sainte-Marie-de-Gosse. Ceci constituera de forts enjeux pour le développement touristique du territoire. De plus, MACS a adopté un schéma directeur de liaison douces reliant ses 23 communes. C'est ainsi qu'est né le projet d'aménagement du chemin de halage. Au sein des futurs aménagements, le projet prévoit d'implanter des pupitres d'interprétation du patrimoine. En effet, il s'agit d'accompagner le visiteur dans la découverte d'un patrimoine encore méconnu : celui des Barthes de l'Adour.

Le fleuve est à l'origine d'une richesse naturelle exceptionnelle, tant au niveau de la faune que de la flore qui a donné lieu à une protection de la zone par le dispositif Natura 2000 notamment. L'Adour est aussi le cœur d'activités diverses et particulières telles qu'un fauchage de qualité, un élevage extensif et mixte ou une pêche de poissons migrateurs. Au niveau historique, les Barthes sont aussi le berceau de savoirs-faires et de traditions à valoriser. Il existe plusieurs éléments tangibles ou intangibles sur le territoire qu'il s'agit de faire ressentir et d'expliquer au visiteur. L'interprétation use alors de différentes méthodes. Il faut qu'elle soit ludique, pédagogique, créative. Ainsi, le pupitre d'interprétation devient un média de communication et de sensibilisation dont peuvent se servir les élus et acteurs locaux qui expriment la volonté de partager leur patrimoine avec les visiteurs.

Cependant les usagers et habitants du territoire semblent peu concertés en matière d'interprétation. Ce sont pourtant les premiers concernés dans ce projet de territoire. En effet, le processus décisionnel appartient aux élus et aux agents territoriaux uniquement. Une prise de décision rapide qui soulève la question des enjeux réels des pupitres thématiques et de l'importance accordée à l'interprétation. Dans l'aménagement de l'itinéraire cyclable. En réalité il s'avère que celle-ci ne constitue pas vraiment une priorité pour usagers qui apprécient un tel équipement mais privilégie la sécurité et le confort des voies cyclables. Finalement, on remarque tout de même que MACS a bien cerné les attentes des usagers et habitants en ce qui concerne les pupitres d'interprétation. Même si ceux-ci ne priment pas dans leurs critères, ils semblent les apprécier.

Conclusion

En conclusion, on peut dire que la valorisation d'un itinéraire cyclable constitue un enjeu assez important au sein du projet d'aménagement du chemin de halage de la Communauté de communes MACS. En effet le tourisme vert ou tourisme rural, qui véhicule une image de tourisme durable plus respectueux de l'environnement et des populations locales connaît un succès non négligeable depuis quelques décennies. Dans le même temps, les mobilités douces comme le vélo, sont également en plein essor, en particulier dans le secteur du tourisme. De nouveaux types de touristes se dessinent tel que le cyclotouriste ou touriste itinérant. Celui-ci souhaite, grâce à son mode de déplacement lent, mieux appréhender l'environnement et le patrimoine qui l'entoure. Ainsi, l'interprétation de ce dernier apparaît indispensable : cette démarche novatrice initiée par Tilden aux Etats-Unis donne les clés de compréhension de l'environnement immédiat du visiteur. Ici, il s'agit de mettre en lumière un patrimoine méconnu : celui de l'Adour et de ses Barthes. Un territoire qui possède un patrimoine naturel, historique et humain exceptionnel.

L'interprétation constitue alors un média de communication et de sensibilisation que les acteurs locaux s'emploient à utiliser dans un objectif de communication et de sensibilisation. Pour cela, elle se base sur plusieurs principes tels que l'émotion, la créativité, et la participation à la fois du visiteur et de l'habitant. Dans le cas du projet d'aménagement du chemin de halage de MACS, les usagers et habitants n'ont pas été enquêtés et n'ont été que peu concertés. Ce projet d'interprétation a donné lieu à un relatif consensus entre les agents territoriaux et les élus. Ce qui dénote peut-être d'une place et d'enjeu assez modéré dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable. Ceci s'est vérifié auprès des usagers. En effet, même si MACS avait bien cerné les attentes des usagers et habitants en terme d'interprétation, il s'avère que celle-ci ne constitue pas une priorité pour eux. Ils souhaitent avant tout une meilleure sécurité, et plus de confort en ce qui concerne les aménagements des itinéraires cyclables.

BIBLIOGRAPHIE

ALDRIDGE D., *Guide to Countryside Interpretation*, 1975.

ASLOUM Nina et al., *Initiation aux métiers de l'aménagement: Paysage, environnement, forêt, eau, nature, animation*. Dijon : Educagri éditions, 2008.

Atout France, France Vélo Tourisme. « Le tourisme à vélo en France : un marché prometteur », novembre 2012.

AUBERT Nicole, *La société malade du temps: le culte de l'urgence*, Paris : Flammarion, 2004.

BACQUE Marie-Hélène, REY Henri, *Gestion de proximité et démocratie participative : étude comparative*, Paris : La Découverte, 2005.

BARRIO Anne, « Cyclotourisme et valorisation patrimoniale : l'exemple des circuits bastides 64 ». Mémoire de Master 1 management du sport, des loisirs et du tourisme. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2006.

BETEILLE Roger, *Le tourisme Vert*, Paris : Que sais-Je ?, 1994.

BRINGER Jean-Pierre, « L'interprétation de notre patrimoine l'introduction du concept en France : bilan et perspectives ». Cahiers Espaces, n°0, p. 159 à168.

CHAZAUD Pierre, DIALLO Idrissa, « La demande touristique de mobilité à la croisée des chemins ». Cahiers Espaces, n°100, mars 2009, p 15 à 22.

DESVIGNES Claude (dir.), *Itinérance douce & tourisme*. Cahiers Espaces, n°112, avril 2012.

FAUCHER Franck, « Mise en valeur du patrimoine et aménagement du territoire ». Cahiers Espaces, n°37, Juin 1994.

GIRARD Julie, BAHOLET Sébastien, *Le tourisme à vélo, un tourisme culturel*, Paris, DGCIS, 2010.

GIRARD Julie, « Pour une évaluation des perspectives et des outils pour le développement du tourisme à vélo en France : la Loire à vélo, première étape vers une future France à vélo ? ». Mémoire de Master 2 tourisme, sous la dir. de Jean-Pierre Martinetti. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Juin 2010.

HAURIE Myriam, « Au croisement des notions de projet et de développement local : le tourisme à vélo : l'exemple de la création d'une voie verte entre Salies de Béarn et Sauveterre ». Mémoire de maîtrise. IUP aménagement et développement territorial. Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1999.

LAVERGNE Sandra, « Tourisme d'itinérance et coopération territoriale : agir pour un développement local, le cas de la région Midi-Pyrénées » Mémoire de Master 2 tourisme et hôtellerie, sous la dir. de Laurence Barthe. Université Toulouse Jean Jaurès, 2014.

LEQUIN Marie, *Ecotourisme et gouvernance participative*, Presses de l'Université du Québec, Québec, 2001.

MINOT Didier, *Des associations citoyennes pour demain*, Ed. Charles Léopold Mayer, Paris, 2013.

NOYER Jacques, RAOUL Bruno, « Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain », *Études de communication*, 31 | 2008, 111-130.

RENAUD Yann, « Le territoire de l'habitant », *Labyrinthe*, 12 | 2002, Thèmes, 29-45.

TILDEN Freeman, *Interpreting our heritage*, 1957.

SITOGRAPHIE

« 1.3 - La population locale est concernée | Comment aménager vos sentiers pour l'interprétation ». 2016. Consulté le 16 avril. <http://ct16.espaces-naturels.fr/la-population-locale-est-concernee>.

« 2013-02_Note_de_tendance_slow_tourisme - Note_de_tendance_slow_tourisme.pdf ». 2016. Consulté le 16 Avril. http://www.morbihan.cci.fr/pub/tourisme/N20/Note_de_tendance_slow_tourisme.pdf.

« 15145309_ACTES_Clubltinaire13112014(1).pdf ». s. d. 2016 ; Consulté le 14 Juin.

« 100160249_13._Methode_de_valorisation_du_patrimoine_FR.pdf ». s. d.

BLONDIAUX Loïc, RODET Diane, *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, 2008, mis en ligne le 30 mai 2008, consulté le 01 juin 2016. URL : <http://lectures.revues.org/609>

« Des panneaux pour valoriser le patrimoine - Le Parisien ». 2016. Consulté le 7 Mai. <http://www.leparisien.fr/oise-60/des-panneaux-pour-valoriser-le-patrimoine-22-05-2011-1460900.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.fr%2F>.

« Évaluer un sentier d'interprétation | Espaces naturels ». 2016. Consulté le 18 Mai. <http://www.espaces-naturels.info/evaluer-sentier-interpretation>.

« EuroVelo.com - le site web pour tout ceux qui veulent voyager en Europe à vélo. » 2016. Consulté le 4 Avril. <http://www.eurovelo.com/fr/home>.

« file.pdf ». 2016. Consulté le 13 Mai.

<http://www.enrx.fr/content/download/863/2482/file>.

« Guide_methodologique_pour_l_interpretation_des_sites_cle055b3e.pdf ». 2016. Consulté le 4 Mai. http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_methodologique_pour_l_interpretation_des_sites_cle055b3e.pdf.

« [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD\(94\)49&docLanguage=Fr](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD(94)49&docLanguage=Fr) ». 2016. Consulté le 2 Juin. [http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD\(94\)49&docLanguage=Fr](http://www.oecd.org/officialdocuments/publicdisplaydocumentpdf/?cote=OCDE/GD(94)49&docLanguage=Fr).

Hubert, Joce. 2016. « Veille info tourisme - Une étude inédite dresse le bilan de la fréquentation des grands itinéraires cyclables ». Consulté le 15 Mai. <http://www.veilleinfotourisme.fr/une-etude-inedite-dresse-le-bilan-de-la-frequentation-des-grands-itineraires-cyclables-135187.kjsp>.

« La tendance «Slow» se propage! » 2005. *Réseau de veille en tourisme*. Consulté le Mai 19. <http://veilletourisme.ca/2005/05/19/la-tendance-%c2%abslow%c2%bb-se-propage/>.

« La Vélodyssée | 62 parcours à vélo le long de l'Atlantique ». Page. Consulté le 04 Avril. <http://www.lavelodysee.com/>.

« Les marches sonores #eau à Felletin ». 2016. Consulté le 18 Mai. <http://www.pnr-millevaches.fr/Les-marches-sonores-eau-a-Felletin>.

« Le tourisme rural | Direction Générale des Entreprises (DGE) ». 2016. Consulté le 4 Mai. <http://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/tourisme-rural#HautDePage>.

« L'EuroVelo 3 en France : la vélo route des Pèlerins ». Page. Consulté le 04 Avril. <http://www.francevelotourisme.com/contenus/les-futurs-itineraires-velos/leurovelo-3-en-france-la-velo-route-des-pelerins>.

- « L'Eurovélo 3 en Aquitaine, un tracé à revoir | EuroVelo 3 / Scandibérique ». 2016. Consulté le 4 Avril. <http://eurovelo3.fr/ev3-en-aquitaine/>.
- « L'évolution du slow travel - Réseau de veille en tourisme ». 2016. Consulté le 4 Mai. <http://veilletourisme.ca/2011/09/01/l-evolution-du-slow-travel/>.
- « livret-tourisme-v4-160317-b_1459413019677-pdf ». 2016. Consulté le 5 Mai. http://www.veilleinfotourisme.fr/medias/fichier/livret-tourisme-v4-160317-b_1459413019677-pdf.
- « Présentation PowerPoint - Présentation Etude EVR 5 et 15.pdf ». 2016. Consulté le 13 Juin. <http://www.clicalsace.com/sites/clicalsace.com/files/article/pdf/Pr%C3%A9sentation%20Etude%20EVR%205%20et%2015.pdf>.
- « Veille info tourisme - Territoire : Le tourisme à vélo, les données essentielles ». 2016. Consulté le 12 Juin. <http://www.veilleinfotourisme.fr/territoire-le-tourisme-a-velo-les-donnees-essentielles-92224.kjsp>.